

T2137-633-8,00 F

ISSN 0026-9433

**COHN-BENDIT A LA LIBRAIRIE DU M.L.
SAMEDI 18, A PARTIR DE 16 HEURES**

Libertaire

de la FÉDÉRATION ANARCHISTE

adhérente à l'I.F.A.

N° 633 JEUDI 16 OCTOBRE 1986 8,00 F

AFRIQUE DU SUD PENDANT LES SANCTIONS...



...LE COMMERCE CONTINUE

FESTIVAL AU T.L.P.

Le point sur les musiques
mutantes, du 20
au 26 octobre.
PAGE 6 ET 7

DISNEYLAND

Xénophobie et affairisme
dans la Brie profonde.
Un projet arlésien...
PAGE 12

U.R.S.S.

Activités et mort
d'un syndicaliste
libre.
PAGE 8

F°P.2520

AFRIQUE DU SUD

Pressions molles sur Prétoria

PLUS de 2 000 morts en deux ans en Afrique du Sud. Plus de 10 000 personnes emprisonnées depuis l'instauration de l'état d'urgence, le 12 juin dernier. Sinistre comptabilité. Les droits les plus élémentaires de la quasi-totalité de la population demeurent systématiquement bafoués.

Complicité objective : malgré l'opinion publique et les pressions internationales, Thatcher et Reagan, pendant des mois se sont employés à bloquer toute sanction économique contre Prétoria, arguant que les Noirs en seraient les premières victimes. A vrai dire, durant toutes ces décennies de racisme déclaré, d'emprisonnements arbitraires et d'assassinats, jamais les milieux d'affaires et les dirigeants politiques occidentaux ne s'étaient autant souciés du bien-être des Noirs.

C'est cette conjoncture que choisit Prétoria pour appliquer ses propres sanctions préventives contre ses voisins de Zambie et du Zimbabwe, et menacer des millions de travailleurs migrants venus du Lesotho, du Botswana et du Mozambique de les renvoyer dans leurs pays d'origine. Ses raids militaires contre les Etats voisins se multiplient. A l'intérieur du pays, les populations noires ont déjà fait leur choix. Selon une récente enquête du *Times*, elles approuvent à plus de 70% l'appel en faveur des sanctions lancé au début de l'année par l'évêque Desmond Tutu, prix Nobel de la paix. L'ensemble des organisations noires appuie ce mot d'ordre.

Sanctions tardives et limitées

Mieux vaut tard que jamais, disent les optimistes. Ronald Reagan vient enfin de subir une défaite politique majeure : le Sénat a balayé le veto que le président avait opposé à une loi instaurant une série de sanctions économiques à l'Afrique du Sud. Sous la pression de l'opinion publique, par Congrès interposé (rappelons que les élections législatives auront lieu en novembre prochain), les Etats-Unis ont donc décidé le 2 octobre l'arrêt des investissements, l'interdiction de prêts bancaires, l'embargo sur le charbon, l'uranium, l'acier, le fer,

les pièces d'or, et les produits agricoles en direction de l'apartheid.

Notons que la Communauté européenne a, comme d'habitude, perdu une occasion de prendre l'initiative diplomatique sur une crise politique importante en reculant, le mois dernier, devant la seule des mesures à l'étude qui aurait eu un impact réel : un embargo charbonnier. Sur le vieux continent, les péroraisons indignées autour des droits de l'homme cessent immédiatement dès qu'il s'agit de mener une action concrète : finances obligent. Espérons que les mesures de Washington feront boule de neige.

Mais il faut bien constater que leurs conséquences ne seront pas dramatiques pour l'économie sud-africaine. La Safto (South African Trade Organisation) estime en effet qu'il est probable que les sanctions américaines n'affecteront pas plus de 5% du total des exportations. Seulement 15% des échanges commerciaux entre Prétoria et Washington, qui se chiffrent à 2,2 milliards de dollars, seront affectés par les restrictions sénatoriales.

En ce qui concerne l'interdiction de tout nouvel investissement et de tout nouveau crédit, la mesure adoptée sera de peu d'effet. Ceux-ci sont, depuis au moins plus d'un an, pratiquement inexistantes et les sanctions américaines ne préconisent pas le désinvestissement. De même pour le charbon. Le contrat de livraison annuelle de 800 000 tonnes vient à échéance au début de l'an prochain. Et il ne représente qu'une faible partie des 40 millions de tonnes que Prétoria exporte. Les molles pressions américaines ne suffiront pas à infléchir la politique du gouvernement Botha.

L'art de détourner les boycotts

D'autant que depuis longtemps Prétoria possède sur le bout des doigts la mille et une manières de contourner des embargos. L'Afrique du Sud n'a pas attendu l'actuelle vague de mesures punitives pour multiplier les contrats avec des pays tiers et détourner l'embargo sur le pétrole, vieux de 17 ans, décrété par les pays ara-

bes producteurs, et celui de l'O.N.U. sur les armes, en vigueur depuis 1977. Ainsi Prétoria profite entre autres du conflit Iran/Irak pour pourvoir les deux parties en matériel militaire, en échange de barils de brut.

D'autre part, on connaît depuis longtemps les relations triangulaires Afrique du Sud/Taiwan/Israël. La coopération militaire, voire nucléaire, et la collaboration avec les services secrets de l'Etat hébreu ne font plus de mystère pour personne. Mais, désormais, l'Afrique du Sud compte bien tirer profit de l'accord de libre-échange signé entre Jérusalem et Washington. Le magazine spécialisé *Export Bulletin* suggère d'ailleurs aux chefs d'entreprise de se servir d'Israël comme tremplin pour exporter outre-Atlantique.

Les techniques de détournement des boycotts n'ont donc pour ainsi dire comme limites que celles de l'imagination. Utilisation à l'étranger de sociétés fictives, stockage, non-utilisation ou échanges de label d'origine, transbordement de cargaison en cours de voyage, fabrications de titre de transport, troc, etc. Par ailleurs, les pays de l'Est surmontent, eux aussi, sans trop de difficultés leurs problèmes de conscience et s'avèrent, dans certains domaines, comme d'excellents partenaires de l'apartheid. Moscou et Prétoria manipulent ensemble, à l'occasion, le marché de l'or, et le Kremlin assure la commercialisation de ses diamants par une filiale à Londres de la compagnie De Beers d'Afrique du Sud.

L'autre débouché qu'exploitera sans difficulté Prétoria n'est autre que le reste de l'Afrique, à commencer par les pays d'Afrique australe. Les industriels sud-africains ont déjà réussi à obtenir des accords pour y écouler leurs marchandises et la faire réemballer, avant réexpédition, vers un pays tiers. C'est le cas, par exemple, du Swaziland. Avides de devises, certains pays africains pourraient bien devenir des intermédiaires idéaux. On le voit, les réseaux clandestins de l'apartheid se tissent dès à présent au quatre coins du monde. Et les sanctions américaines, tardives et limitées, ne génèrent guère Prétoria. Leur impact est essentiellement psychologique.

Car en quoi consisterait une stratégie effective de démantèlement de l'apartheid ? En une cessation immédiate de tout investissement et de tout crédit vers Prétoria, bien sûr. En un embargo absolu vis-à-vis de tous les produits sud-africains, évidemment. Mais aussi en l'octroi d'aides aux pays africains soumis aux rétorsions de Prétoria. Mais aussi en un démantèlement systématique des combines sud-africaines pour tourner les boycotts. Mais surtout en un rapatriement immédiat de tous les capitaux occidentaux investis aujourd'hui en Afrique du Sud. Enfin en un gel de tous les avoirs sud-africains dans les pays occidentaux.

Avec l'application de ces mesures, l'apartheid ne tiendrait pas un trimestre et s'effondrerait sans effusion de sang. Cela à coup sûr exige un courage politique inaccoutumé de la part des démocrates capitalistes, plus prompts à penser profits que droits de l'homme. Mais il faut rappeler sans cesse que sans complice, l'Afrique du Sud n'existerait pas.

Willy PELLETIER
(Gr. de Lille)

Editorial

PINCE-MI et pince-moi sont sur un bateau. Cette histoire enfantine est en train de s'inventer une nouvelle variante en Islande. A Reykjavik, Reagan veut faire tomber Gorbatchev à l'eau et vice-versa. Lequel va se faire avoir ? On peut imaginer n'importe laquelle des deux hypothèses, mais cette fois-ci c'est pour de vrai.

Ce genre de sommet n'a pas d'autre utilité que de montrer aux petits peuples une image rassurante et naïve de deux grandes puissances qui s'affrontent depuis plusieurs générations. La détente n'est en fait qu'apparence et rouerie. A travers les conflits intérieurs ouverts comme au Liban, la haine réciproque que se vouent Vietnamiens et Chinois, le Salvador, le Nicaragua c'est la concrétisation des tentatives d'hégémonie réciproque entre U.R.S.S. — patrie du socialisme scientifique — et Etats-Unis — patrie de la liberté. Qui mangera l'autre !

Nous autres, anarchistes, n'avons rien à gagner dans ce type d'affrontement. Leur guerre n'est pas la nôtre et nous serons toujours au bout du fusil. Depuis le début de ce siècle, ces deux puissances n'ont jamais cessé d'éliminer physiquement les anarchistes. Que ce soit en Ukraine, à Cronstadt ou à Chicago, nos prédécesseurs ont fait les frais de la volonté de puissance et du délire autoritaire du pouvoir d'Etat.

Devant les gogos émerveillés, Reagan et Gorbatchev se congratulent et s'étouffent de petits fours. Combien de petits fours sont-ils nécessaires pour nourrir un Africain de taille moyenne. Combien de litres de vodka faut-il pour irriguer un champ du Sahel ? Combien de sticks de déodorant faut-il pour tuer les criquets qui reviennent avec la pluie ? Du dieu Dollar au dieu Planification, le gaspillage est religion d'Etat et les populations triment. Seuls les hochets diffèrent.



Amis lecteurs

PLUSIEURS fois, nous vous avons parlé de la campagne « Droite et gauche cohabitent : les libérés en faillite » qui sert de support à la promotion du *Monde libertaire*. Maintes fois nous avons répété que, grâce au consensus sur le terrorisme, l'Etat faisait passer des lois dangereuses pour nos libertés dans le silence quasi général.

La meilleure preuve en est offerte par les conséquences données à un simple collage d'affiches protestant contre la venue du Pape à Lyon. On voit bien à l'importance d'un journal comme le nôtre, pratiquement le seul à avoir dénoncé, dès le départ, l'exploitation de la situation par le gouvernement pour développer des penchants sécuritaires.

Vous pouvez participer à développer les ventes du *Monde libertaire* en les faisant connaître à vos amis, dans les comités d'entreprise, dans les syndicats... En ce moment, et jusqu'au 1^{er} décembre, si vous devenez un nouvel abonné, vous pourrez recevoir gratuitement un lot de brochures d'une valeur de 50 F. Durant la même période, une réduction de 10% est consentie à tout porteur de la carte de Radio-Libertaire sur les achats de disques à la librairie du M.L.

Grâce à vos démarches, grâce à vos efforts, la voix des anarchistes se répandra encore plus et votre aide sera votre engagement militant à la construction d'un monde sans classes ni Etat.

Les administrateurs

en bref... en bref...

• Le Centre international de recherche sur l'anarchisme organise des rencontres dans son local du 5, rue des convalescents, 13001 Marseille.

Samedi 15 novembre, à 17 h, rencontre avec Anne Roche à propos de son livre (écrit en collaboration avec Géraldi-Leroy) « Les écrivains et le Front populaire ».

Samedi 13 décembre, rencontre avec Alain Beitone, membre du bureau fédéral du S.N.E.S. (F.E.N.), tendance « Ecole émancipée », sur le thème : « Notre réponse à la crise du syndicalisme ».

• La C.N.T. région parisienne organise la projection du film « L'Orchestre noir » samedi 18 octobre, à 20 h, au 33, rue des Vignoles, Paris 20^e (métro Avron ou Buzenval).

• Bernard Jaudon, objeteur insoumis, a été arrêté le 2 octobre. Il est incarcéré à la maison d'arrêt de Châlons. Etant instituteur, il risque de perdre son emploi. Il a entamé une grève de la faim... on peut le soutenir en lui écrivant : Bernard Jaudon, n°3955, maison d'arrêt, B.P. 88, 13, rue d'Autun, 71100 Châlons. De plus, pour exiger sa libération et montrer notre soutien, on peut téléphoner ou envoyer des télégrammes au ministère de la Justice (13, place Vendôme, 75042 Paris cedex 1 ; tél. : (16.1) 42.61.80.22.), et au ministère de l'Éducation nationale (110, rue de Grenelle, 75007 Paris ; tél. : (16.1) 45.50.10.10).

• La revue « Cavales », revue de lutte contre la répression vient de paraître. Au sommaire : une nouvelle étape dans la politique répressive, l'Etat sur le pied de guerre ; un dossier sur la cité dortoir de Genevilliers ; des infos concernant les prisons ; un dossier « médecine et prison » ; etc. Pour tout contact : « Cavales », c/o Centre de documentation Rebelle, B.P. 771, 75123 Paris cedex 03.

Ouvriers du livre...

SI l'il faut en croire l'*Echo de la Presse et de la Publicité* les ouvriers du livre sont « inconscients » et leurs « fantaisies (...) ont coûté une fortune à Jours de France ». Le problème était simple : J. Chancel, nouveau propriétaire de l'hebdomadaire de feu Dassault voulait changer d'imprimerie. Il n'ignorait pourtant pas que ce travail était un des moyens de survie de ce qu'il reste de l'imprimerie Lang, rue Archereau dans le XIX^e arrondissement de Paris (1). Mais le sort d'ouvriers du livre lui importe peu et le chantage radioscopique a voulu aller chez Didier, imprimeur où le syndicalisme est battu en brèche.

C'est là que les travailleurs du livre C.G.T. ont bloqué des camions et manifesté devant l'imprimerie pour que *Jours de France* revienne dans son lieu de fabrication initial. Force a été à J. Chancel de négocier avec les syndicats du livre parisiens. Ce que l'hebdomadaire précité décrivait sans doute en écrivant des « dégâts moraux difficiles à chiffrer » !

Est-ce une grande victoire ouvrière ? Certes non, mais à l'époque actuelle toute préservation d'emplois est déjà un point de résistance... Deux millions de francs de papier imprimé bons pour la poubelle, des camions bloqués, tout cela pour arriver à une signature en bas d'un accord, rien de nouveau pour les travailleurs du livre. Accepter les licenciements et les fermetures d'entreprises est dans la logique patronale. Les refuser, c'est dans la logique ouvrière en attendant mieux sur le plan syndical.

GERONIMO

(1) L'ex-imprimerie Lang, avec Del Duca et François, a reconstruit avant les vacances un complexe graphique qui tente de maintenir en activité ces entreprises.

Grève : mode d'emploi au C.H.S. de Ville-Evrard

APRÈS la lutte menée au centre hospitalier spécialisé de Ville-Evrard cet été, il a semblé intéressant de livrer quelques lignes sur l'organisation de la mobilisation et de la grève. Rappelons que la lutte s'acheva par une victoire : toutes les primes offertes par la direction après la visite de la Cour des Comptes, et avant même que celle-ci ne rende son jugement, seront réintroduites rétroactivement, pour les 300 salariés à qui elles avaient été soustraites dès le mois d'août, et seront maintenues dans les mêmes conditions pour les futurs embauchés (1). Deux militants syndicaux ont donc répondu à nos questions.

Q. : Comment s'est passé le choix d'un comité d'action pour animer la lutte ?

R. : L'idée du comité d'action est née lors d'une manifestation spontanée le 23 juillet devant le local syndical C.F.D.T. Manifestation massive d'une centaine de syndiqués et non syndiqués, quelques jours après la parution de la note de service annonçant la suppression de nombreuses primes. En plein juillet ! Alors nous avons fait un coup de force dans les bureaux de la direction, y pénétrant sans rendez-vous, au contraire des responsables C.G.T. qui étaient reçus après en avoir sollicité un. On a commencé à sentir notre détermination commune et par là-même notre force.

Puis la section C.F.D.T. a appelé deux jours après à une assemblée générale en proposant un comité d'action composé d'un tiers C.G.T., un tiers C.F.D.T. et un tiers de non syndiqués. Tactiquement, cela permettait à un plus grand nombre de travailleurs d'entrer dans la bagarre, dépassant largement les effectifs syndicaux. C'était aussi le refus que seule l'organisation syndicale dirige une mobilisation de cette ampleur-là, en quelque sorte la recherche d'une lutte autogérée.

Q. : Quelles étaient les attributions du comité d'action ?

R. : Le comité d'action se réunissait régulièrement une fois par semaine dans une salle de cours mise à disposition par le centre de formation. Il devait se diviser en commissions : action, information, trésorerie... En fait, seule la trésorerie fonctionnait en commission. Toutes les collectes qui ont été faites pendant la grève, l'ont été par le comité d'action. Mais la C.F.D.T. fournissait l'essentiel du matériel de la

grève (ramettes de papier, location de cars, etc.), aussi il y avait-il nécessité de répartir les fonds entre comité d'action et C.F.D.T. Cette commission continue d'ailleurs de fonctionner, le grève finie.

Les tracts, au début, étaient signés « comité d'action, soutenu par la C.F.D.T. », puis pendant le reste du mouvement « comité

ménage des services ont toujours été assurés. Les services qui ont pu arrêter le travail complètement, ce furent les services ouvriers et administratifs, largement touchés par la suppression des primes : par exemple, les secrétaires ne faisaient plus rien, alors les médecins étaient obligés de répondre au téléphone, de remplir les bons de retrait d'argent pour les malades ou de distribuer le courrier. Il a fallu essentiellement organiser le travail à la buanderie et assurer le service des transports.

La grève était organisée de 8 h à 17 h à peu près : le piquet de grève se mettait en place le matin à l'heure à laquelle la majorité des travailleurs commence son labeur. Là, les salariés s'arrêtaient pour discuter,

n'a pas toujours été facile de dépasser le sentiment de culpabilité. D'autres, comme ceux de la ferme, ont demandé à l'assemblée générale l'autorisation de travailler, ne voulant pas être considérés comme des briseurs de grève mais ne pouvant laisser le fourrage exposé à la pluie et demandant à le rentrer. Les modalités de service minimum écrites sur les tracts quotidiens étaient considérées par certains comme une autorisation de ne pas faire une partie du travail. Mais aussi, lors des tournées de services, des questions fusaient comme « Est-ce qu'on a le droit de faire grève quand la C.F.D.T., seule, appelle ? ». Nous étions sidérés par de tels propos, par le manque d'information des salariés.

Mais l'aspect massif de la grève, de 50 à 80% selon les services, a permis à chacun et à chacune de sentir la force d'une communauté de travailleurs. D'autre part, il est apparu très vite que l'organisation du travail élaborée en fonction de tous les besoins journaliers était viable : d'une part, elle gênait l'activité de l'hôpital (mais les malades n'en pâtissaient guère), d'autre part elle permettait le débat, l'échange, l'ouverture sur le travail des autres services. Elle a aussi favorisé la participation de chacun dans l'action. Les grévistes ont vite compris leur force, ce qu'ils pouvaient faire sans systématiquement demander à leurs chefs et cela parce qu'ils ont eu accès tout de suite au téléphone, parce que personne n'était affecté à une tâche particulière mais chaque gréviste choisissait ce qu'il était capable d'effectuer parmi les tâches répertoriées par le piquet de grève et le comité d'action.

Ainsi lorsqu'on entrait à 60 dans le bureau du directeur ou quand, à 400, nous avons manifesté devant le ministère, nous avons tous pu nous exprimer, la parole n'étant pas seulement détenue par les délégués syndicaux. Ce sont surtout les non syndiqués du comité d'action, ceux qui se sont mis à prendre des responsabilités dans l'animation de la grève qui ont le plus évolué, qui ont saisi ce qu'est l'organisation collective. Il faut dire que nous faisons attention à rassurer chacun dans la prise en charge de nouvelles tâches : en l'entourant, en discutant, en allant à plusieurs dans les tournées de services ou lors des distributions de tracts sur les marchés ou dans les autres hôpitaux.

Cette dimension collective fut un élément très formateur dans la prise de conscience d'un autre type d'organisation des travailleurs et d'organisation du travail. Il est peut-être encore trop tôt pour affirmer que toutes ces expériences, au cours des deux mois passés et surtout lors de la grève de douze jours, ont permis de développer une prise de conscience à effet durable. Nous avons à y veiller. Mais ce qui est sûr, c'est que le type même d'organisation de notre lutte, prise en charge de toutes les actions par l'ensemble des grévistes et réorganisation du travail dans les services a été un élément primordial dans la victoire de notre mouvement, car il démontrait notre détermination à faire durer la grève s'il le fallait pour gagner.

Propos recueillis par Hélène (Gr. Pierre-Besnard)

(1) Cf. « Il existe des grèves victorieuses » in « le Monde libertaire » n°630.

(2) Agent de service hospitalier.



d'action-C.F.D.T. ». Cependant, la C.F.D.T. continuait à avoir son fonctionnement propre, se réunissant chaque fin d'après-midi pour faire le point et réfléchir aux suites à donner à la mobilisation.

Le comité d'action a commencé à être très actif dès août afin de préparer la jonction entre les salariés qui partaient en vacances et ceux qui en revenaient : les membres du comité ont commencé à interpeller les élus, à écrire dans soixante-huit lettres de la région parisienne, à organiser des assemblées générales de mobilisation... Avant la grève, ils ont appris à fonctionner comme n'importe quelle organisation syndicale. Et la mobilisation préparée pendant un mois a permis que la grève démarre très vite en septembre.

Q. : Comment étaient prises les décisions ?

R. : Toutes les décisions étaient prises en assemblée générale, proposées par la plupart par le comité d'action. C'est-à-dire que le matin au piquet de grève, on se voyait tous et on élaborait des propositions à faire en assemblée générale. Le comité d'action, une fois la grève lancée, se réunissait quasiment tous les jours.

Q. : Quel type d'organisation de la grève a été décidé afin d'assurer un service minimum aux malades ?

R. : Il fallait organiser la grève dans les différents services en variant les modalités : on ne fait pas la grève de la même façon quand on est jardinier ou infirmière. Les soins, les repas des malades, le

distribuer les tracts, pour élaborer les moyens d'assurer un service minimum. Chaque jour, les tracts rendaient compte des différentes démarches, annonçaient l'organisation de l'action mais aussi expliquaient les différentes modalités de la grève dans chacun des services.

Q. : En fait, le piquet de grève organisait le travail, le comité d'action animait la lutte ?

R. : Tout à fait, de plus le piquet de grève s'était chargé de préparer les vivres pour tout le personnel, ce qui en faisait un lieu principal de la grève. Dans les tournées de service, nous essayions d'évaluer la quantité de travail à partager, on y a même appris comment nos collègues travaillaient.

A la buanderie, par exemple, nous avons compris ce qu'étaient les gestes extrêmement répétitifs imposés par les machines. Ainsi la solidarité s'est manifestée entre services afin que tout le monde puisse faire la grève : les A.S.H. (2) ont vu une partie de leur travail assurée par les infirmières ; à tour de rôle, on allait travailler à la buanderie ou dans le petit train, celui qui assure les transports intérieurs. Pour la distribution de l'essence, il a fallu se « coltiner » physiquement les membres de la direction qui faisaient leur crise d'autorité face aux grévistes qui refusaient de servir l'essence, réservé aux seuls services urgents.

Q. : Y-a-t-il eu une évolution dans la prise de conscience, par exemple celle de représenter une force ?

R. : Certains grévistes ont appris à dire non à leurs chefs, mais cela

souscrivez... abonnez-vous... souscrivez... abonnez-vous... souscrivez.

« S.O.S.-TAHITI »

Voici les mutants de Mururoa

On nous signale la présence de plus en plus nombreuse de très jeunes enfants souffrant d'anomalies physiques à la naissance (sans anus et sans sexe), parmi les dernières évacuations sanitaires à Paris de Polynésiens atteints de troubles suffisamment inhabituels pour ne pas pouvoir être traités sur place, dans les hôpitaux ou cliniques de Tahiti (qui suffirent pourtant à traiter toutes les maladies locales avant l'implantation du Centre d'expérimentation du Pacifique).

Nous savions déjà que, rien que pour l'année dernière, il y avait eu 22 Polynésiens morts à Paris sur 261 évacués sanitaires. Triste bilan qui ne tenait même pas compte de ceux d'entre eux qui sont peut-être morts ensuite, une fois rentrés au pays. La plupart souffraient de troubles cardiaques, de leucémies et de cancers. Les thyroïdes semblaient particulièrement en difficulté comme toujours en cas de contamination radioactive. Cela avait déjà été remarqué aussi bien chez les survivants d'Hiroshima et de Nagasaki qu'à Bikini, aux îles Marshall, où les Américains firent leurs essais atomiques (avant de les effectuer dans le désert du Nevada). Tout comme à Harrisburg, après l'accident de Three Miles Island, l'accident de Tchernobyl illustra aussi ce phénomène de radiation : les glandes thyroïdes digèrent mal l'afflux d'iode 131 qu'on leur impose. Rappelons-nous également de l'état de la thyroïde de cet enfant corse après le passage du nuage radioactif provenant de la centrale soviétique.

Bien sûr, pour nos scientifiques, grassement payés par la mafia militaro-nucléaire, rien à voir avec les essais de Mururoa, parfaitement sans danger... puisqu'on vous

l'affirme ! De même que ces enfants, sans anus et sans sexe, qui nous arrivent de Polynésie, de plus en plus fréquemment maintenant, ne sont absolument pas dus aux conséquences des essais atomiques. On sait pourtant qu'avec la thyroïde, les parties génitales sont les plus sensibles à la contamination radioactive.

Cela n'a rien à voir, nous diront-ils encore. C'est un phénomène de



civilisation. Etrange, tout de même, qu'on constate peu de ces cas par chez nous. Serions-nous moins « civilisés » ou plus endurants ? Comment expliquer alors l'absence de cas semblables dans des populations polynésiennes d'autres régions du Pacifique tout aussi civilisées, si ce n'est plus, qui n'ont pour différence avec les Tahitiens que le fait d'être situés à une plus grande distance de Mururoa, ce véritable cancer français du Pacifique.

Les Polynésiens s'interrogent aussi sur les cas de plus en plus fréquents d'avortements « spontanés ». Que se passe-t-il donc ? Voilà que les femmes ne sont plus capables de mener une grossesse jusqu'à son terme. Est-ce bien cela ? Et pourquoi ? Ou n'est-ce pas dû aux « médicaments » dont on bourre certaines futures mères après examen radiographique. Qu'ont-ils de si problématiques, ces

foetus qui réclament de tels « soins » expéditifs, qui évitent aux parents de s'interroger sur leur soudaine incapacité à produire des enfants normaux ? Quand on pense que, malgré toutes ces précautions, il y a tout de même quelques « malformés » qui arrivent à passer au travers du « quadrillage » pour nous hurler l'horreur de la situation. Sont-ils donc si nombreux qu'on arrive pas à les empêcher tous

de venir troubler notre tranquillité ?

Ça ne fait rien, Français, dormez tranquilles, les essais sont indispensables pour vous protéger ! Qu'importe si c'est aux dépens des Polynésiens. Ils ne sont qu'une centaine de mille, eux. Vous, vous êtes 55 millions. Cinquante-cinq millions à exploiter, c'est tout de même plus important que cinq cents fois moins, n'est-ce pas ? D'autant qu'eux ne sont pas très rentables... avec le soleil, vous savez... Le soleil, le lagon, les cocotiers, on a pas très envie de travailler dans ce décor de rêve. C'est vrai ça, c'est trop ces pays, ces gens indolents... C'est choquant, vous ne trouvez pas ? Alors pourquoi se soucier d'eux, n'est-ce pas ? Nous d'abord, les autres après... Salut les copains, faites de beaux rêves... en attendant le réveil.

JAD

Jad organise une campagne « S.O.S.-Tahiti » dont le point culminant devrait être une série de manifestations internationales le 25 octobre. Pour plus de renseignements sur cette campagne, vous pouvez écrire à Jad, appt. 88, 6, rue du Champs-de-Mars, 76000 Rouen (N.d.R.).

Documents insoumis

Production : F.A., C.S.R., U.P.F., C.A.I.O., M.O.C., individuels et individuelles.

Résumé du tournage précédent : un homme, Phil D., passe une nuit au poste, fiché, condamné par défaut pour insoumission au service civil à un an de prison. Il fait opposition. Son procès aura lieu le 4 novembre à Paris. Tiens, en sortant de chez les gendarmes, il téléphone aux copains.

Plan n°3. Gros plan sur Phil D., le téléphone sur l'oreille, les sous-titres écrivent la conversation, la bande son est blanche.

— Je viens de sortir du commissariat, c'est mon tour, le 4 novembre. Au suivant... La bande son reprend : au suivant...

Plan moyen sur un policier qui fouille les sacs à l'entrée d'une porte. La caméra suit Phil D., de dos. Il monte les marches en courant. Greffe n°3. Il ouvre la porte, essoufflé.

— Je suis condamné, j'aimerais voir mon dossier. 4 novembre 1986. Vous avez ?

— Ici, je n'ai pas de dossiers, il faut aller à l'ordonnancement.

— C'est où ?

— Mais je ne crois pas qu'ils vous laisseront le consulter.

— C'est où ? (ou je t'éclate !) Le texte ne passe pas en bande son car il ne fait que penser cette phrase. Elle s'inscrit en sous-titre.

— Vous croyez ? mais il paraît que si je demande au procureur... Vous savez, c'est pour une insoumission.

— Ah ! Le visage de l'employé s'éclaircit. Ils condamnent encore pour ça, vraiment ? Bon, tenez une photocopie du premier jugement, mais pour votre dossier, allez à l'ordonnancement de la 16^e chambre. Vous descendez...

Les explications continuent sur la bande son pendant que l'image sur les méandres des couloirs, beaucoup de gens circulent, dossiers sur le bras ou sous le bras, juges, avocats, tiens ! ils ont les mêmes habits.

La porte s'ouvre. « Ordonnancement, ouvert de 12 h à 18 h, fermé de 9 h à 12 h ». L'image s'accélère, on voit des gens gesticuler comme dans un film de Chaplin. Ils font des signes les bras tendus, détendus.

Phil D. quitte l'ordonnancement n°16 pour aller à la n°31, qui l'envoie au Parquet n°3, qui le renvoie au deuxième étage. Enfin, il arrive au n°2. Les employés font des signes négatifs, puis positifs, il écrit une lettre, dépose celle-ci, il est appelé pour rentrer dans un bureau, il en sort car personne ne s'y trouve.

L'image s'arrête, Phil D. feuillette le Code de justice militaire, derrière une porte. Mme la Substitut va le recevoir, il va enfin pouvoir voir son dossier, sans avoir recours à un avocat. L'avis positif de la Substitut ressemble à un soulagement. En le

feuilletant, toute l'histoire de l'insoumis objecteur Phil D. passe en feuilles dactylographées : la demande de statut, lettres philosophiques, ordres de route, citations, procès verbaux de son arrestation et de son refus de service... De belles tranches de cake que Phil D. recopie sur son agenda.

Il est bientôt 17 heures, trois heures de couloirs pour un dossier. Il regarde une dernière fois la pendule, l'employée s'impatiente... Demain, réunion du Comité de soutien aux réfractaires.

PHIL

Le nucléaire a encore frappé

C'EST dur pour les Soviétiques qui annonçaient qu'un de leur sous-marin était en perdition dans le triangle des Bermudes. Après la catastrophe de Tchernobyl, le nucléaire civil ou militaire commence à faire désordre dans notre paysage médiatique.

Or quelle ne fut pas ma surprise, après avoir appris que ce sous-marin transportait 16 milliards de tonnes de T.N.T., que tous s'accordaient pour minimiser l'incident, répétant à l'envie qu'il n'y avait pas de danger de pollution, le « submersible » étant posé à plus de 5 000 mètres de fond. Ah consensus quand tu nous tiens...

Sans doute le souvenir de Three Miles Island ou les échecs répétés de la N.A.S.A. pour les Etats-Unis, les ratés intertempistes de la centrale de Cattenom pour la France ou les petits ennuis aussi divers que variés que connut la Grande-Bretagne avec son nucléaire, ont rendu les pays occidentaux plus modestes et plus humbles. Sans doute, également, le dégel Est-Ouest, gigantesque bouffonnerie destinée à détourner notre attention de la réalité, et la proximité du sommet de Reikjavik y sont-ils aussi pour quelque chose. Mais est-ce vraiment sérieux ?

De fait la barbarie étatique n'a jamais été aussi loin dans son acharnement à tout détruire sur cette planète pourvu que son pouvoir survive, même et y compris s'il doit s'appliquer sur un tas de cendres radioactif.

Une fois de plus la catastrophe a eu lieu, mettant devant le fait accompli une population abruti

d'impuissance et d'incompréhension tant il est vrai qu'aujourd'hui elle a complètement perdu le contrôle de sa technologie, démissionnant avec délectation ou lâcheté devant les belles paroles de technocrates civils ou militaires, complètement déshumanisés.

Les anarchistes n'ont jamais été opposés au progrès, bien au contraire. Cela dit, on ne peut l'accepter à n'importe quel prix et encore moins être dupés sur sa finalité. Einstein, quand il demanda l'accélération des recherches sur la bombe atomique, était sincère et croyait lutter contre le nazisme qu'il avait fuit. Il fut dupé par le président Truman. De même, lorsqu'on nous présente le nucléaire civil comme l'avenir énergétique, on nous dupe, dissimulant qu'il est étroitement lié au nucléaire militaire : son seul but étant simplement d'accroître la puissance de l'Etat qui le maîtrise tant par rapport aux autres Etats que sur ses propres citoyens.

Cela m'amène tout naturellement aux essais nucléaires français en Polynésie pour vous convier à manifester le 25 octobre, à 14 h, place de l'Etoile pour que les populations civiles ne soient plus les otages d'intrigants internationaux, pour ne plus être les cobayes humains d'expériences dont la finalité ne peut qu'être la mort, pour ne plus être les jouets d'apprentis sorciers dont on peut se demander en l'occurrence ce qui prédomine en eux de l'apprenti ou du sorcier.

ALAIN
(Gr. Paris-11^e)

ANTIMILITARISME Sénilité précoce

Il y a vraiment des gens atteints de sénilité précoce ! la dernière preuve : ce juge qui poursuit pour insoumission au service civil Bernard Jaudon. Voilà un réfractaire qui se bat depuis des années, qui est arrêté le 2 octobre pour purger trois mois de taule (1), il risque une radiation de l'Education nationale et en plus on veut le juger une seconde fois, pour le même motif (2). Histoire peut-être de lui en remettre quelques mois de plus. Ce n'est pas de l'acharnement, c'est de la sénilité sans imagination. Un petit effort, monsieur le juge... Bernard, il a sans doute, un jour, traversé en dehors des passages cloutés ou brûlé un feu rouge. Innovez un peu, S.V.P. !

Ce qui est moins drôle, c'est que Bernard se lasse et fait une indigestion. Et comme c'est le seul moyen qu'il a de protester, il a entamé une grève de la faim depuis le 2 octobre. Quand vous lirez ces lignes, cela fera quelques quatorze jours de diète... c'est long dans une cellule, alors précipitez-vous sur un stylo ou un téléphone pour exiger sa libération (3). Quelques nouvelles du front antimilitariste, rapidement, car je n'ai pas envie d'en faire des tonnes après avoir appris ce qui arrive à Bernard : Christophe Pottier sera jugé le 21 octobre, devant la 5^e chambre du Tribunal correctionnel de Versailles ; Philippe Cuvelier a écopé de 6 mois avec sursis le 7 octobre, à Bobigny ; et je dois me « confesser » d'une erreur à propos de Benoît Cochar. Pour une fois que le goupillon ne donne pas la main au sabre, il a fallu que j'appelle à assister au procès d'un futur préte. Antimilitaristes et libertaires qui vous êtes rendus au Tribunal de grande instance d'Evry, mille excuses car vous avez dû y perdre votre temps.

Georges HOST

(1) Bernard Jaudon, n°3955, maison d'arrêt, B.P. 88, 13, rue d'Autan, 71100 Châlon. Comité de soutien : c/o Catherine Coutier, Le Vieux-Château, 71690 Marigny-Mont-Saint-Vincent.

(2) Tribunal de grande instance de Châlon. Avec lui, sera jugé Christophe Brethonet.

(3) Ministère de la Justice, 13, place Vendôme, 75042 Paris cedex 1 (tél. : [16.1] 42.61.80.22) ; ministère de l'Education nationale, 110, rue de Grenelle, Paris 7^e (tél. : [16.1] 45.50.10.10) et ministère des Affaires sociales, bureau B.7, 8, avenue de Ségur, Paris 7^e (tél. : [16.1] 45.67.55.44).

Premier festival des musiques mutantes du lundi 20 au dimanche 26 octobre

AUCUN des secteurs des activités humaines ne peut être ignoré, voire réduit, dans sa portée à quelques sobresubras de créateurs isolés. La tendance généralisée, uniformisée est de ne pas accepter l'Art comme partie pouvant s'intégrer dans une démarche commune et subversive. Ceci est justifié quand le spectacle lui-même occulte la réalité, sociale, limitant le rôle de la rue à un mode fonctionnel (sachant que ce lieu demeure la hantise de tout pouvoir quand les hommes décident de l'illustrer de leur histoire). Mieux vaut des salles obscures et payantes que le plein jour et la gratuité. Mais soyons lucides dans notre dialectique, combien d'actes de notre vie tombent sous le couperet de la dépression, le spectacle n'étant en fait que la seule partie visible de l'iceberg de notre misère.

Alors pourquoi ce festival (1), sinon pour reproduire les schémas que nous renvoie la société marchande ? Tout ceci pourrait être l'affaire de conscience agissante, nous n'en sommes pas là, ni à l'Est ni à l'Ouest. Que nous reste-t-il à l'Ouest qui dépasse le cadre clandestin de l'Est ? Rien. En admettant le contraire, il faudrait reconnaître que nous jouissons de l'égalité économique, bien sûr faire abstraction de l'Etat... et de sa conséquence l'abaissement du plus grand nombre. Que nous reste-t-il sinon, nous aussi, les salles obscures.

Mais le spectacle, en tant que manifestation élargie de l'Art, doit être avant tout le réappropriation du vécu, le recours à des formes insoupçonnées d'information, d'émancipation collective, de lutte contre le consensus qui s'étend de la sécurité à la misère.

Pourquoi ne pas retrouver le véritable sens de la fête païenne, globalisante par excellence, célébration sans mythologie d'un refus du pouvoir, de la morale et de l'Etat.

L'Etat, lui, a bien compris le danger, en créant ses propres festivités (une soirée pour le temps libre, pour la musique, contre le racisme, un festival de jazz à Paris, etc.).

Seul subterfuge spectaculaire pour masquer sa véritable fonction de régulateur de la marchandise. L'autre moyen étant de laisser la fête aux marchands, l'aliénation des individus devient totale (travail/loisir), la soumission se

résume au seul mode de pensée. L'envahissement de l'Etat dans tous les secteurs de la vie passe aussi par l'Art comme fonction détachée, séparée de l'être. Est-il besoin de rappeler les recommandations du rapport Schwarz qui préconisait, pour prévenir de futurs conflits sociaux, la pénétration de l'Etat dans la vie associative afin d'opérer un contrôle suprême sur les individus par « auto-discipline » ; 1984 est déjà loin !

Les exemples ne manquent pas pour satisfaire nos consciences et nos sens. Ce festival déversera pendant une semaine une diversité rarement



atteinte dans les choix musicaux et l'engagement personnel.

FRANÇOIS (Gr. des Hooligans internationalistes)

(1) Premier festival des musiques mutantes, du lundi 20 au dimanche 26 octobre, au Théâtre libertaire de Paris (T.L.P.), 41, boulevard du Temple, Paris 3^e. Tarif : 80 F tous les soirs, sauf mardi 21 et samedi 25 octobre : 60 F. Vente des billets au T.L.P., Déjazz et à la librairie du Monde libertaire, 145, rue Amélie, Paris 11^e. Réservations : T.L.P. (42.74.20.56), librairie du M.L. (48.05.34.08).

JAZZ EN LIBERTÉ. JAZZ EN LIBERTÉ. JAZZ EN LIBERTÉ. JAZZ EN LIBERTÉ. JAZZ EN LIBERTÉ.

Lundi 20

Le pianiste **Mal Waldron** est sans doute l'exemple même du refus des compromis. Sa présence sobre et exigeante a laissé des traces dans les disques de Charles Mingus (1954-1955), de John Coltrane (1957), de Billie Holiday dont il fut, musicalement un des derniers intimes au point d'écrire avec Lady Day sa dernière déclaration, *Left Alone*, Solitude déjà. Il a impressionné également le film de la nouvelle musique des années 60 avec Max Roach, Eric Dolphy dans ses propres disques : *Impression*, *The Quest*. La quête intérieure déjà.

Le devenir de Waldron est passé par le free jazz, par ses rythmes obsessionnels mais toujours en mouvement, imperceptible parfois comme pour un rituel, à perdre le souffle, à se laisser happer. Le devenir c'était aussi l'Europe en 1965, et ses labels indépendants (Futura, E.C.M., Freedom, etc.), le Japon et une nouvelle forme de silence, le conflit avec une certaine Amérique (le film de Shirley Clarke, *The Cool World* ; les pièces politiques de Le Roi Jones, *The Slave*, *The Dutchman* ; ses propres compositions : *Of Pigs and Panthers*...)

Mal Waldron, aujourd'hui, c'est la fidélité à ses exigences, c'est souvent la solitude devant le clavier et son histoire. Mais comme nous savons que la solitude est le partage de quelques uns, Mal Waldron dialogue avec d'autres exigences : le lundi 20 avec le sax-soprano Steve Lacy, le jeudi 23 avec le sax et flûte Chico Freeman, le dimanche 26 avec J.-J. Avenel (basse) et Olivier Johnson (drums), deux membres du sextet de Steve Lacy.

La rencontre entre **Mal Waldron** et **Steve Lacy** n'est pas nouvelle. En 1958, ils jouaient les thèmes rares de Monk ensemble. Les années 70 seront celles des retrouvailles favorisées par leur exil européen. Ainsi naîtra un personnage bicipède, le Lacy-Waldron, une des métamorphoses du plus envoûtantes de la mythologie du jazz.

Les rencontres régulières entre musiciens français et américains basés aux Etats-Unis sont suffisamment rares pour rendre exemplaire ce duo **Joe Mc Phee-Raymond Boni**, le lundi 20. L'Américain, saxophoniste né de

la rencontre entre Ornette Coleman et Albert Ayler, a été un des prolongements les plus riches du free jazz. Des premiers enregistrements de la révolte noire des années 60 (avec Clifford Thornton, trompettiste interdit de séjour en France, ou sur ses propres enregistrements avec des thèmes en hommage aux révolutionnaires noirs, Harriet Tubman et Denmark Vesey), Joe Mc Phee a conservé un lyrisme viscéral qu'il affirme en travaillant la structure de son discours et en développant sa gamme d'instruments (sax-ténor et soprano, trompette de poche, bugle...).

Une des étapes de ce travail a été la création du groupe « Po Music » dans lequel il travaille sur les concepts suivants : « Positive, poetry and power ». C'est ici qu'intervient le guitariste, aujourd'hui Marseillais, Raymond Boni. Depuis 15 ans, il se dévoile encore une musique viscérale — en solitaire ou avec quelques rares privilégiés, musiciens amis, capables comme lui d'exprimer une émotion rare : Gérard Marais, André Jaume, Claude Bernard, et Joe Mc Phee évidemment. Les cordes de sa guitare sont le prolongement de son système nerveux, parfois caressées, parfois triturées mais toujours avec pudeur.

Le saxophoniste, flûtiste et pianiste, **Sam Rivers** fait partie des activistes du jazz. Non seulement parce qu'il a joué avec tous les grands musiciens de jazz ou de « rhythm and blues » depuis la fin des années 40 (Quincy Jones, Billie Holiday, B.B. King, Wilson Pickett, Miles Davis, Tony Williams, Cecil Taylor et bien d'autres), mais surtout parce qu'il a été le détonateur d'une musique en gestation vers 1970 en créant une nouvelle manière de club de jazz à New York : les « loft ». Ces endroits — et principalement le sien, le Studio Rivbea — accueillant tous les musiciens occultés par les clubs traditionnels. Il réussit de même par rapport au grand festival officiel « Newport in New York ». Son propre festival donna lieu à une série d'enregistrements : les « wild-flowers », sorte de manifeste pour le développement d'une musique libre et créative.

Aujourd'hui son activité musicale principale tient en deux groupes : un quartet — qui sera présent

le lundi 20 et qui, n'oublions pas, a joué au Cithéa en décembre pour soutenir Radio-Libertaire —, avec Alain Ginapé (gt), Jack Gregg (b) et Steve Mc Craven (drs) qui rappelle bien que le jazz peut être élaboré sans être obscurs ; et un « big band » mythique, le « Rivbea Orchestra » — qui jouera dimanche 26 — d'où sortirent nombre de grands solistes des années 70 : Dave Holland, Byard Lancaster, Hamiet Bluiett, Ray Anderson et bien d'autres, parmi lesquels Chico Freeman qui sera l'invité d'honneur du groupe ce soir-là.

Mercredi 22

La rencontre entre **Hervé Bourde** et **Siegfried Kessler** le mercredi 22 est celle de deux musiciens souvent réduits à l'attente à cause d'une certaine intégrité musicale. Kessler est un maître des claviers, de tous les claviers : piano, piano électrique Fender, clavier, un des rares, sur ces instruments, capable de recréer les standards sans faire penser à... ou bien à... Ce n'est pas pour rien qu'il a longtemps fait partie du groupe européen d'Archie Shepp. Musicien précis, mais bourré de feeling.

Hervé Bourde a aussi pas mal de cordes (sensibles) à son arc : saxophones, clarinettes, piano, synthétiseur avec lesquels il crée de véritables compositions-climats. Une certaine reconnaissance est venue de sa rencontre avec le bassiste Barre Phillips (dans le groupe « Music by »). Cette amitié musicale a donné lieu à une merveilleuse musique en trio, avec Bernard Lubat. Depuis, outre ces fidélités, Bourde s'autoproduit pour faire vivre sa musique.

Rufus Harley sera sans doute avec son quartet une des surprises du festival. Musicien rare en France, avec un instrument peu usité en jazz : la cornemuse. On se souvient surtout de ses interventions derrière le saxophoniste Sonny Rollins à Montreux en 1974.

Depuis ses débuts professionnels avec Charlie Parker et Lester Young, il a fait partie des mousquetaires de la batterie be-bop (avec Kenny Clarke, Art Blakey et Max Roach). Et dès lors, il a toujours été avec ceux qui inventaient : Monk, Bud Powell, Rollins, Coltrane, Dolphy, Joshua. Il a toujours été avec ceux qui ne songe à y souffler. C'est aussi un

faillu pour cela que son jeu s'amplifie, s'affine, prenne du relief pour devenir une véritable symphonie de cymbales, ce « decorum » de la batterie souvent utilisé à tort et à travers par tant de batteurs.

Avec Roy Haynes, aujourd'hui leader de son propre quartet, la complexité est un gage de sûreté et d'efficacité. Rien à voir avec l'ersatz de be-bop que nous ont donné (!) les musiciens qui ont « cachetonné » dans *Autour de minuit*, le film étriqué de Tavernier.

Jeudi 23

Le duo **Mal Waldron-Chico Freeman** est une première, une rencontre entre deux générations. Le saxophoniste et flûtiste de Chicago a fait partie, il y a quelques années, de ceux qu'on a appelé « The Young Lions » (« les jeunes loups » si vous préférez) : musiciens virtuoses ayant assimilé avant-garde et tradition, capables de tout faire avec leurs instruments aussi. L'avant-garde, c'est celle qu'il a rencontrée en 1972 à Chicago, toujours en adhérent à l'Association for the Advancement of Creative Musicians (A.A.C.M.), creuset d'où surgirent les nouveaux libertaires de la fin des années 60 : Muhal Richard Abrams, l'Art Ensemble de Chicago, Antony Braxton...

C'est un moderniste ancré dans la tradition de la musique noire américaine. De toutes les musiques noires américaines, « le funk m'a appris la valeur de la simplicité, et le blues m'a enseigné cette " chose " qui est partie prenante de notre peuple, cette " chose " qui fait de nous des musiciens noirs et qui rend nos sensations différentes ».

Outre son duo avec Mal Waldron (jeudi 23), Chico Freeman prêter son lyrisme au « Rivbea Orchestra » de Sam Rivers dimanche 26. Les nouveaux sons et les nouvelles structures de ce big band toujours en gestation ne lui sont pas inconnus : il en a déjà été un des membres les plus éminents.

Steve Lacy c'est d'abord un instrument, le saxophone soprano, étrange carotte — une de ses compositions s'appelle *The Rabbit* — souvent mal utilisée avant qu'il ne songe à y souffler. C'est aussi un

son, je veux dire une sonorité unique, qui se reconnaît d'emblée : un vibrato léger aux couleurs à la fois éthérées et tranchantes.

Steve Lacy c'est également l'histoire d'un répertoire : celui de Thelonious Monk lu et relu pendant des années pour enfin laisser place aux compositions personnelles qu'il avoue savoir jouer au bout de plusieurs années seulement.

Steve Lacy c'est avant tout l'histoire : la rencontre avec ceux qui allaient créer le free jazz (Cecil Taylor, etc.), l'exil en Europe (il vit à Paris depuis 1970) afin d'édifier à loisir son univers personnel, l'engagement esthétique multiréciprocal (avec des écrivains : Bryan Gysin, Robert Creeley ; des peintres : Gysin encore ; des chorégraphes : Judith Dunn, etc.), l'attention portée à d'autres cultures (l'Asie principalement).

Et le jeudi 23, Steve Lacy ce sera un sextet. Sans doute l'un des groupes les plus réguliers et les plus exigeants du jazz moderne, dont l'origine remonte à plus de 15 ans. Composé de Steve Potts (as, ss), Bobby Few (p), Irene Aebi (violin et chant) — sa voix rauque a illustré en français, italien ou anglais, aussi bien Beckett que Cendrars, Lao Tseu que Hart Leroy Bibbs —, Jean-Jacques Avelin (b) — seul Français du groupe — et Olivier Johnson (drs).

Il a peu l'occasion de se faire entendre : « Quand il y a un groupe, il y a toujours des gens qui veulent ou bloquer ou détruire ce qui existe. La plupart des organisateurs de concerts ou de festivals ont des idées qui s'opposent aux miennes : ils veulent que je joue (...) toutes sortes de choses, mais moi je voudrais faire ce que je suis en train de faire, alors c'est une lutte et ce n'est pas facile (1982) ».

La soirée va sans doute s'achever sur une révélation, celle d'un jeune saxophoniste alto de 30 ans, originaire de Chicago, **Steve Coleman**. Il a été à plusieurs reprises l'un des solistes du « Rivbea Orchestra » de Sam Rivers, il est le saxophoniste attiré du quintet de Dave Holland : la différence, c'est que Coleman s'est mis à son compte et qu'il lui est permis maintenant de développer dans ses compositions ses propres idées qui fusent dans un discours très vélocé.

Ses nouveaux et déjà fidèles compagnons ont tous été choisis

dans cette optique, on peut citer parmi eux la chanteuse Cassandra Wilson, le trompettiste Graham Haynes et surtout la jeune pianiste Gert Allen.

Vendredi 24

Ce jour mettra en valeur, entre autres, trois guitaristes. Le premier d'entre eux, **Eric Terrones**, a peine plus de 25 ans, est un élève de Raymond Boni qui n'aurait pas oublié au passage d'écouter les meilleurs guitaristes de rock et de blues, et Jimi Hendrix en premier lieu. Avec un tel parrainage, rare et lucide quand tant de guitaristes se vouent à la fée « vélocité », on peut s'attendre à un beau déploiement d'énergie, d'autant plus que **Noël Mc Ghee** sera le batteur du quartet.

Autre utilisation de la guitare ce vendredi 24, avec Jean-Christophe Avelin, un des membres du groupe inédit « Farnesse Langue Vogue ». Avec lui, l'improvisation musicale ne prend pas ses racines dans le jazz, mais dans la musique européenne « mutante » des années 70. Autour de lui, il y aura son compagnon **Thierry Berthault** aux synthétiseurs, le percussionniste anglais **Roger Turner** et surtout le saxophoniste alto **Dannik Lazro** qui depuis 15 ans maintenant poursuit son engagement dans la musique improvisée sans s'adonner aux modes ni adoucir ses positions. Sa musique ouvre des portes en nous, et pour cela l'inconfort dans lequel il nous met parfois est une preuve de la générosité de sa musique.

« Last Exit ». Dernière sortie avant quoi ? C'est ce que nous saurons à l'issue de la soirée du vendredi 24. Ils nous promettent l'Apocalypse et ils ont tout pour la mettre en scène. Quand la passion et la dérision de la modernité sont ainsi et à la fois portés (outrance, les questions de bon goût (bonjour les dadaïstes !) ne sont pas de mise. « Last Exit », c'est une rencontre contre-nature, apparemment, entre quatre leaders : **Bill Laswell**, producteur à la mode mais aussi, entre deux superproductions, bassiste (rappelons-vous l'orgie sonore de Massacre à Dunoi, il y a quelques années), **Sonny Sharrock**, « la Jackson Pollock de la guitare » depuis ses rencontres, dès 1966, avec quelques grands du free jazz : Pharoah Sanders, Byard Lancaster,

ter, Franck Wright, Sunny Murray. Sa rencontre avec Bill Laswell date de 1979, dans le « Power Trio » avec Stu Martin. **Peter Brötzmann** est le seul Européen du lot : saxophoniste, clarinétiste, il a été l'un des fondateurs de la « nouvelle musique improvisée européenne », alternative vivifiante au jazz américain, en créant notamment le label allemand F.M.P. Enfin avec **Ronald Shannon Jackson**, on a le batteur du moment, leader du groupe « The Decoding Society », et un des seuls musiciens à avoir joué avec trois des pierres d'angle du free jazz : Albert Ayler, Cecil Taylor et Ornette Coleman ; l'histoire et le bouleversement.

Dimanche 26

Ce jour-là, nous aurons droit aux intrusions sonores d'un iconoclaste des claviers : **Jean-Louis Costes**. Quand il chante, il détruit encore plus d'images, c'est peu dire. Il fait lui-même la promotion de ses productions musicales — les fameuses « Costes Cassettes » — par d'infâmes pochoirs. Non seulement il s'agit de belles voix, mais il veut en plus nous casser les oreilles ! Ou s'arrête sa perversité ? Si le nom de **Ramello** n'est pas inconnu, sa nouvelle production musicale sera une surprise. Voici l'« African Man and Jazz » ! Le plus africain des trombonistes de jazz (et pour cause, il est Togolais) sera accompagné par Bobby Few (piano), Armistead (basse) et Chris Anderson (drums) et deviendra donc le plus jazz des trombonistes africains. Pourvu que son chant soit toujours incantatoire, comme en décembre dernier pour soutenir Radio-Libertaire.

Nous aurons aussi l'occasion de retrouver ce dimanche deux personnalités déjà citées **Mal Waldron** en trio avec Jean-Jacques Avelin (basse) et Olivier Johnson (drs), et **Sam Rivers** avec son big band, le « Rivbea Orchestra » dont l'invité sera Chico Freeman.

Point d'orgue du festival, ce 26 octobre, un big band qui ne risque pas de devenir l'« Orchestre national de jazz », cette boursoufflure création d'un précédent ministre de la Culture sous serre. Il s'agit du « Celestial Communication Orchestra » d'Alan Silva, créé autour de l'école de l'I.A.C.P., dont François Cotinard nous propose l'éthique suivante : « Dire quelque chose avec son instrument suppose l'évacuation progressive d'une redite, d'une imitation, d'une singerie. Il s'agit d'énoncer à sa manière la musique que la mémoire nous a appris à entendre, à déformer, à caricaturer. D'y ajouter son vocabulaire, ses rêves et sa passion ».

Bruno MICHEL (Radio-Libertaire)

Pourquoi « mutantes » ces musiques ?

UN terme aussi chargé de sens demandait une explication. Quelques esprits chagrins, trop enfoncés dans leur systématisme, ne verront qu'un festival de plus. Pourtant en se positionnant à une semaine du festival institutionnel de Chirac (Festival de jazz de Paris), cette manifestation tend à griffer le rouge bien huilé de la grande machine à spectacles. Le choix des musiciens, pour la plupart anti-académiques, voire même dissidents, bouscule radicalement les standards établis. Toutes ces musiques sont hors normes ! A chaque fois qu'elles auraient pu prêter à une forme quelconque de récupération (mode, par exemple), il s'est trouvé des musiciens assez vigilants pour faire éclater les structures avant qu'elles ne les enlèvent. Ainsi de « mutations » en explosions, et de révoltes en recherches, de nouvelles formes sidérantes d'interventions continuent à court-circuiter le show-bizz.

Ce fut en son temps le grand pari du free jazz que de retrouver le sens du silence, de réanimer après lifting des sons anciens, d'absolu. D'une envie de vomir. D'une révolte sacrée. Un pied de micro qui s'envole. Une énergie grimaçante au bord de l'hystérie. Le grand terroriste du punk jazz rock continue de secouer rageusement son instrument et d'arracher à ses cordes vocales chauffées à blanc des sons écorchés.

Mardi 21

« Annie Anxiety » La carrière d'Annie Anxiety débute aux Etats-Unis en 1977 avec le groupe « The lost souls » puis, en 1978 avec « The Assexuals ». Elle quitte les Etats-Unis (la scène punk américaine devenant trop commerciale) pour l'Angleterre où elle commence à chanter et à jouer de la basse dans plusieurs groupes dont « Rubella Ballet ». Depuis 1980, elle tourne avec « Crass » et réalise avec leur aide un premier 45-tours, puis un 33-tours sur lequel on retrouve des membres de « Crass » bien sûr, mais également de « Creation Rebel » et de « Flux of the Pink Indian ». Sa musique : un mélange de chants, d'instruments « live » et d'enregistrements. (Annie Anxiety)

« The Ex »

Les morceaux de « The Ex » sont complets, tant par leur composition musicale que par les thèmes et les paroles. Les causes politiques qu'ils défendent sont parties intégrantes des morceaux et non prétexte à leur musique. Politique et musique sont subtilement liées. Leur dernière production se présente sous la forme d'un double 45-tours « The Spanish Revolution », 4 titres (*They shall not pass, El tren blindado, Ay Carmela, People again*), accompagné d'un livret noir et rouge dans lequel on découvre des photos inédites, assez surprenantes, provenant des archives de la C.N.T. et retraçant l'histoire de la guerre civile espagnole. Les chansons sont reprises en trois langues sur une musique sombre, lourde qui colle complètement au sujet. (The Ex)

« Blurt »

« Blurt » ! rien que le nom me fait frissonner. D'un vertige

« The Very Things »

Hi ! Bien venue dans le monde fantastique des Very Things, des guitares grinçantes et fracassantes, des rythmes sauvages, déconcertants, qui rappellent avec humour l'atmosphère des film de série B et les années 60.

« Achwgha nei Wodei »

En mutation vers des espaces sonores inexplorés... Son but : repousser les limites du défini, au mépris du danger, dans la joie et la bonne humeur. (Achwgha nei Wodei)

« Clair Obscur »

Nous sommes spontanément confrontés à cette réalité sociale qui est fondamentalement spontanée... Le seul reflet spontané de cet état social est une musique a-spontanée. Nous hurlons la souffrance de cette vie, comme le font encore la plupart des groupes, mais nous nous plaignons en quelque sorte dans cette lamentation, nous fissions par sublimer notre misère, en faisant un esthétisme, et déjà nous avions quitté la réalité... Comment ce qui domestique le réel peut-il, lui-même, être considéré comme réel ? Les impératifs de l'art sont étrangers au monde économique-industriel et ne nous intéressent pas. Notre musique n'est pas un divertissement. Nous voulons replonger nos spectateurs dans leur vie quotidienne. Il est facile de provoquer un dérapage afin que chacun puisse contempler le vide. Cette société a fait le pari économique : assumons-le, assumons-nous. Julien Sorel est hypocrite par sincérité. (Clair Obscur)

« The Very Things »

Hi ! Bien venue dans le monde fantastique des Very Things, des guitares grinçantes et fracassantes, des rythmes sauvages, déconcertants, qui rappellent avec humour l'atmosphère des film de série B et les années 60.

d'en rechercher de nouveaux et de se réapproprier des instruments en en modifiant les propriétés. Quant au mouvement punk, d'un grand coup de pied dans la fourmillière, en hurlant se haine du pouvoir, il mit cyniquement l'image arbitraire de l'Etat en balance avec celle plus dérisoire d'une jeunesse sans espoir.

D'autres exemples ? Ecouter ce joueur de cornemuse, Rufus Harley, et essayer d'imaginer ces sons abracadabrants qu'il en tire. Nous sommes loin de la lande bretonne ou de l'Ecosse. « Kni Crik », ce groupe parisien, quant à lui réanime des rythmes d'ancêtres Peaux Rouges et des couleurs plus seyantes aux révoltes de Wounded Knee qu'aux embouteillages périphériques. Maintenant à vous de savoir si ces voyages (« mutations ») vous intéressent... Attention, c'est à vos risques et périls !

Thierry De Lavau (Gr. des Hooligans internationalistes)

Samedi 25

« Kni Crik » Hi ! Bien venue dans le monde fantastique des Very Things, des guitares grinçantes et fracassantes, des rythmes sauvages, déconcertants, qui rappellent avec humour l'atmosphère des film de série B et les années 60. (The Very Thing)

« Clair Obscur »

Nous sommes spontanément confrontés à cette réalité sociale qui est fondamentalement spontanée... Le seul reflet spontané de cet état social est une musique a-spontanée. Nous hurlons la souffrance de cette vie, comme le font encore la plupart des groupes, mais nous nous plaignons en quelque sorte dans cette lamentation, nous fissions par sublimer notre misère, en faisant un esthétisme, et déjà nous avions quitté la réalité... Comment ce qui domestique le réel peut-il, lui-même, être considéré comme réel ? Les impératifs de l'art sont étrangers au monde économique-industriel et ne nous intéressent pas. Notre musique n'est pas un divertissement. Nous voulons replonger nos spectateurs dans leur vie quotidienne. Il est facile de provoquer un dérapage afin que chacun puisse contempler le vide. Cette société a fait le pari économique : assumons-le, assumons-nous. Julien Sorel est hypocrite par sincérité. (Clair Obscur)

« The Very Things »

Hi ! Bien venue dans le monde fantastique des Very Things, des guitares grinçantes et fracassantes, des rythmes sauvages, déconcertants, qui rappellent avec humour l'atmosphère des film de série B et les années 60.

« The Very Things »

turbale à ce qui demeure une performance insensible à l'usure du temps. Voilà des années que « Blurt » et Ted Milton s'échinent sur les scènes d'Europe sans jamais montrer le moindre signe de faiblesse ou de résignation. Toujours fidèles à eux-mêmes et à ce parti-pris qui, entre deux trains, vous assène une musique dépourvue à l'extrême et en même temps pleine de virtuosité, pour mieux vous réduire la moëlle en bouillie.

Dandy dégluglé ou clochard céleste, Ted Milton, tel un Sisyphe moderne, aura sans doute traîné mille fois son fardeau jusqu'au sommet... pour mieux retomber, et mieux recommencer son infatigable quête. A écouter leur nouvel album : *Popycock*. (Pierre-Henri Allain)

« The Very Things »

Hi ! Bien venue dans le monde fantastique des Very Things, des guitares grinçantes et fracassantes, des rythmes sauvages, déconcertants, qui rappellent avec humour l'atmosphère des film de série B et les années 60.

« The Very Things »



Kni Crik.



Ted Milton, « Blurt ».



« The Very Things ».



UNION SOVIÉTIQUE

Mort
d'un syndicaliste

Morozov Mark Aronovitch, né le 24.12.1931.

Arrêté le 1^{er} novembre 1978,

inculpé en vertu de l'article 70 du Code pénal de la R.S.F.R.

Arrêté une seconde fois en exil le 24 mars 1980

condamné à 8 ans et 8 mois de camp à régime sévère

et à 5 ans de relégation (jugé le 13 janvier 1981).

1^{er} décembre 1983 : décision du Tribunal de Perm de le transférer pour 3 ans à la prison de Christopol (République autonome de Tartarie).

Le membre du S.M.O.T., Mark Aronovitch Morozov est décédé le 3 août 1986 dans la prison de Christopol.

Théoriquement, il aurait dû pouvoir recouvrer la liberté en décembre 1993.

Vladimir Borisov (un des représentants du S.M.O.T. à l'étranger)

BEAUCOUP de nos « concitoyens » ne sont sensibles qu'à ce qui les concerne, eux et leurs proches (et encore !). Indifférents à la vie de leurs voisins, de leurs collègues de travail, ils sont complètement étrangers à ce qu'éprouve une partie de l'humanité : souffrances, révoltes... Pourtant, comment fermer nos yeux, notre sensibilité à la barbarie que subissent ceux qui ne soumettent pas, ceux qui s'opposent aux Etats et à leur soldatesque ?

Parmi ceux-là, Vladimir Borisov a évoqué dernièrement dans les « Chroniques syndicales » de Radio-Libertaire Mark Morozov. Pour qu'il vive encore parmi nous, évoquons ici les témoignages de Borisov et V. Feinberg.

SERGE

L'UN des plus actifs animateurs du mouvement ouvrier en U.R.S.S., membre du S.M.O.T. (1) et prisonnier politique de longue date, Mark Morozov est décédé dans la prison de Christopol (République de Tartarie) il est mort le 3 août dernier.

Staliniens pas morts...

A cause de l'opacité totale de la société soviétique, et particulièrement à cause de la rétention d'information de la part de l'administration des goulags, ce n'est qu'aujourd'hui que nous apprenons avec un retard considérable la fin de cette tragédie.

Lorsque Mark Morozov fut condamné le 13 janvier 1981 à 8 ans de camp à régime

sévère et à 5 ans de relégation, ni le K.G.B., ni l'administration, ni les amis et proches de Morozov, ni lui-même ne se doutait qu'il mourrait avant d'avoir purgé sa peine complète.

Son état de santé était alarmant depuis plusieurs années : atteint d'une forme aiguë de polyarthrite rhumatoïdale, d'une endarthrite oblitérante des pieds et d'une tuberculose de la colonne vertébrale auxquels s'ajoutaient les séquelles des passages à tabac répétés. Morozov ne se déplaçait qu'avec peine et en boitant. Sa vue et son ouïe étaient considérablement dégradées ; enfin, diverses maladies cardiaques le faisaient respirer avec peine (étouffements qui avaient commencé avant son arrestation en novembre 1978) et lui causaient de temps à autre des malaises cardiaques.

A cet égard, il est probable que son envoi dans une région située au-delà du cercle polaire soit fortuite. La version officielle est que Mark est mort d'un accident cardiaque. Nous ne savons pas s'il en est en réalité ainsi ou si cet accident cruel a été provoqué par tous les événements précédents. Cette attaque était, quoi qu'il soit, plus ou moins prévue. La mort de Mark Morozov n'est pas une mort fortuite. C'est un crime. Un crime planifié.

On se souvient que, sous Staline, des millions de prisonniers mouraient chaque année dans les prisons et les camps. De nos jours, il n'y en a plus que quelques dizaines de milliers. Il semblerait qu'il y ait un progrès, une diminution par cent. Et nous en sommes encore à nous demander s'il s'agit d'un régime stalinien ou d'un type nouveau.

diverses arrestations en projet, les provocations, les perquisitions, a provoqué une grande colère de la part du K.G.B.

Ces informations, Morozov les tenait du capitaine du K.G.B., Victor Alexandrovitch Orekhov (1). Dans la mesure où il s'agissait du premier cas de « trahison » d'un collaborateur du K.G.B., et qu'Orekhov était ainsi passé de son poste d'élite aux côtés des travailleurs dissidents, le dossier Morozov était pour les autorités soviétiques particulièrement gênant. C'est pourquoi ce dernier fut jugé par le Tribunal suprême de la R.S.F.S.R., dans un secret inhabituel, même compte tenu des habitudes soviétiques dans ce domaine : non seulement le public, mais même les parents de l'inculpé ne furent pas autorisés à assister au procès pourtant déclaré « public ».

Ce procès, qui se tint à Moscou du 27 au 29 juin 1979, se termina par la condamnation de Morozov à cinq ans de relégation. La ville qui lui fut désignée pour purger sa peine était Vorkouta, dans la République autonome des Komi, au-delà du cercle polaire arctique.

V. B.

(1) Orekhov a été condamné en mai 1979 à une peine de 10 ou 12 ans de réclusion dans un camp spécial pour traités. L'instruction fut menée par la direction de Moscou du K.G.B. et la Procuration militaire.



Le régime, dans son essence, reste le même. Songez que sans le travail de millions d'esclaves que sont les prisonniers dans les camps, que l'on envoie à des travaux que n'importe quel ouvrier, même sous la menace d'une mitrailleuse refusait de faire, sans leur travail, l'économie de notre pays ne pourrait exister. Le régime lui-même, basé sur une surexploitation et un travail forcé ne pourrait survivre autrement. De la même façon qu'il ne peut se maintenir sans cette atmosphère de terreur généralisée et de peur devant les autorités. La peur, vous le savez, est le plus fort élément stabilisant dans notre pays, qui empêche que ne se déchaîne la plus grande rébellion qu'ait jamais connue l'humanité.

Mais pour maintenir cette terreur et cette peur, le pays a besoin de ses millions de prisonniers, et de ses dizaines de milliers de morts quotidiens. Mark Morozov est devenu l'un d'entre eux, précisément parce qu'il lutait contre cet état de fait. Il se battait pour avoir le droit d'être un homme et il en était un. Même vivant dans des conditions totalement inhumaines. Maintenant, il n'est plus là. Et nous avons mal.

De nombreux syndicats internationaux et nationaux ont à plusieurs reprises élevé la voix pour la défense des prisonniers du S.M.O.T. Les libertés syndicales sont un très bel exemple des droits élémentaires de l'Homme, et la lutte pour ces droits ne peut que se poursuivre.

La tragédie de Vorkouta

Les dures conditions climatiques, mais aussi les riches gisements de charbons et autres minerais, ont depuis longtemps favorisé la transformation de la République des Komi en une zone classique de camps et de lieux de relégation. C'est justement là qu'eurent lieu, en 1953, les grèves massives de prisonniers qui travaillaient dans les mines de charbon, qui comptèrent parmi les premières grèves du pays.

La classe ouvrière de la République autonome des Komi est en grande partie formée à partir d'éléments venus de l'étranger. On trouve dans cette région un grand nombre d'anciens prisonniers des camps staliniens et post-staliniens qui, après leur libération, se sont définitivement fixés près du lieu de leur ancienne détention.

Dans les mines, les grèves sont fréquentes, en général « à l'italienne » (ce que l'on appelle en France « grève du zèle »). Par exemple, la mine « Yun-Yaga » a cessé son activité pendant plusieurs mois, à partir de juillet 1980. Ses ouvriers descendaient dans les puits, branchaient les machines et restaient assis à ne rien faire jusqu'à la relève. Ils exigeaient la normalisation des salaires. Le pouvoir, effrayé, a changé l'administration de la mine et les dirigeants locaux du parti ; ce qui n'a eu, bien entendu, aucune influence sur la continuation de la grève.

Pour décrire les conditions de travail, rappelons l'accident survenu à la mine de « Yor-Shor ». Il eut lieu peu de temps après la venue à Vorkouta du vice-ministre de l'industrie charbonnière d'U.R.S.S. Ayant apporté avec lui 100 000 roubles pour des primes, le vice-ministre exigea que le plan trimestriel soit dépassé, à n'importe quel prix. A la vieille mine de « Yor-Shor » où le matériel était usé, il y avait longtemps que le plan n'était jamais respecté. Après l'arrivée du vice-ministre, le journal local *Cercle polaire* publia un article qui critiquait vivement cette mine.

A cette époque, l'accumulation de gaz dans la mine avait atteint un degré tel que, le 24 septembre 1980, l'équipe du soir, composée de vieux ouvriers expérimentés, refusa de descendre. On les poussa dans le montage à coups de menaces. Mais le méthane accumulé sabotait de toute évidence le plan : les appareils automatiques s'éteignirent, indiquant que le point critique d'accumulation de gaz était atteint. Quelques secondes plus tard, l'opérateur derrière

son tableau, sur ordre du directeur de la mine, rétablit manuellement le courant, après avoir coupé l'automatisme. Une explosion eut lieu qui détruisit plus de cent mètres de galerie. Plus de cinquante ouvriers périrent.

Seconde arrestation de Morozov

La principale raison de la nouvelle arrestation de Morozov fut les liens qu'il avait avec les mineurs du bassin charbonnier de Petchor. En décembre 1979, les directeurs du combinat « Vorkutugol » introduisirent dans les mines ce qu'ils appelèrent une « norme de travail » : pour remplir le plan, ils firent travailler les mineurs le dimanche, et pour que le prix de revient du charbon n'en soit pas augmenté (ce qui ce serait répercuté sur les primes attribuées aux chefs), les dimanches furent inclus dans le cycle « variable », masqués sous l'apparence de jours ouvrables.

Il convient de citer ici le témoignage d'un homme sur la réaction des ouvriers du combinat de Vorkutugol, et sur le rôle de Mark Morozov dans les événements ultérieurs. « Les ouvriers de plusieurs secteurs de la mine « Nord » déclarèrent qu'ils ne se rendraient pas au travail si cette disposition n'était pas abolie. L'administration plia en n'appliquant pas la nouvelle norme de travail à ce secteur de la mine. Les autres secteurs (en particulier les puisatiers et les extracteurs) travaillèrent encore aujourd'hui selon cette norme.

« Deux mineurs de la mine n°40, « La Vorkoutienne », vinrent trouver Mark (janvier 1980) pour lui demander de les aider dans le conflit qui les opposait à l'administration à propos de la norme variable. Après quoi, ils se rendirent au Terkom (2) du Syndicat des travailleurs de l'industrie minière, chez le président Medvedev, et déclarèrent que si le Terkom ne prenait pas les mesures nécessaires, alors ils demanderaient l'aide du S.M.O.T. Le conflit fut immédiatement réglé. Après quoi, le K.G.B. fit un raid dans toutes les mines de Vorkouta pour savoir si l'on n'y avait pas vu Mark ».

Le 25 mars 1980, Mark Morozov fut arrêté et inculpé selon l'article 70 du Code pénal de la R.S.F.S.R., 2^e partie : « agitation et propagande antisoviétique » et placé à la prison de la ville de Vorkouta. On l'emmena alors qu'il était en pleine crise cardiaque.

Morozov fut accusé :

- d'avoir donné à lire à quelques habitants de Vorkouta le tome II de l'*Archipel du Goulag* de Soljenitsyne ;
- d'avoir donné à copier à une sténographe un exemplaire manuscrit de l'article du philosophe ukrainien Igor Pomerantsev *L'Oeil et la Larme*, concernant les prisonniers politiques ukrainiens ;
- d'avoir écrit un article sur la politique extérieure soviétique (principalement sur la tragédie afghane) et d'avoir essayé de la transmettre à la femme de Vladimir Borisov, Irina Kaploun, par l'intermédiaire du journaliste Alexander Spoutnikov (Spoutnikov, en route de Vorkouta à Donetsk, s'arrêta à Moscou et, à la demande de Morozov, passa chez Irina Kaploun. Comme par hasard, une perquisition avait lieu au même moment au domicile de cette dernière, les collaborateurs du K.G.B. retinrent Spoutnikov et lui confiscèrent l'article) ;
- de s'être laissé aller à des propos antisoviétiques oraux.

Il va de soi que la cause réelle de l'arrestation de Morozov ne fut mentionnée ni pendant l'instruction ni au procès (3).

(1) Union interprofessionnelle libre des travailleurs.

(2) Terkom : Comité territorial du V.T.-S.P.S. (syndicats officiels).

(3) Pour avoir plus d'informations, pour protester contre ce succès de la planification soviétique, contacter l'association « Solidarité S.M.O.T. », 5, rue Thomas-Couture, 95400 Villiers-le-Bel.

Les initiales sont de la rédaction du « Monde libertaire ».

Biographie de M. Morozov

MARK Aronovitch est né le 24 décembre 1931 à Moscou. En 1957, il est sorti de l'Institut de mécanique automobile de Moscou (M.A.M.I.) avec le titre d'ingénieur mécanicien en tractors. Il s'est spécialisé par la suite dans le domaine de la programmation.

Mark Morozov a pris une part active à l'organisation du S.M.O.T. (été et automne 1978) bien qu'il n'en devint membre officiel qu'en février 1980. Il avait exprimé le désir d'entrer à la commission de travail du S.M.O.T., dans le cadre de laquelle il avait l'intention d'étudier les violations du Code du travail sur les chantiers du Village olympique de Moscou. C'est dans son appartement qu'eut lieu, le 28 octobre 1978, la première conférence de presse du Conseil des représentants du S.M.O.T. Trois jours plus tard, le 1^{er} novembre 1978, il était arrêté et accusé d'« agitation et propagande antisoviétique » (art. 70, 1^{ère} partie du Code pénal de la R.S.F.S.R.).

La principale raison de la justice sommaire exercée à l'encontre de Morozov a été l'aide active que ce dernier a apporté aux membres du S.M.O.T. et à l'organisation dans son ensemble : le fait que Morozov ait fait passer aux membres du S.M.O.T. et à de nombreux participants aux mouvements pour les droits de l'homme des informations concernant les

ITALIE

Carrare et l'affaire Bresci

CARRARE est sans doute l'une des rares villes du monde à posséder plusieurs monuments consacrés à des anarchistes. Dans un parc du centre ville, on peut trouver la statue d'Alberto Meschi, militant anarcho-syndicaliste dont l'activité tenace est pour beaucoup dans la conquête des ouvriers du marbre. La plus belle place de la ville possède une pierre à la mémoire de Francisco Ferrer. Le rôle historique éminent du mouvement anarchiste dans cette région est la raison principale de cette tradition.

Il y a quelques années de cela, les Groupes anarchistes réunis de Carrare ont lancé une nouvelle initiative du même genre, non pas pour le plaisir d'ériger un nouveau monument, mais avec le souci de provoquer un large débat dans l'opinion sur le rôle du mouvement anarchiste : ils demandèrent au conseil municipal la concession d'un lieu public pour ériger, à leurs frais et non sur les deniers du budget communal, un monument à la mémoire de Gaetano Bresci, en même temps qu'ils proposaient qu'on donne à un parc public le nom de « Sacco et Vanzetti ». Si cette dernière proposition n'a pas soulevé de polémiques, il n'en a pas été de même de la première.

Qui est Gaetano Bresci ?

Ouvrier italien exilé aux Etats-Unis, il est révolté par les massacres perpétrés sous l'autorité du roi Umberto I^{er}, particulièrement au cours de l'année 1898 où se systématisa l'utilisation de la force armée contre les mouvements populaires : en Sicile, au mois de décembre, et surtout à Milan en mai où le bilan est particulièrement lourd : 79 morts officiellement et quelques 500 blessés.

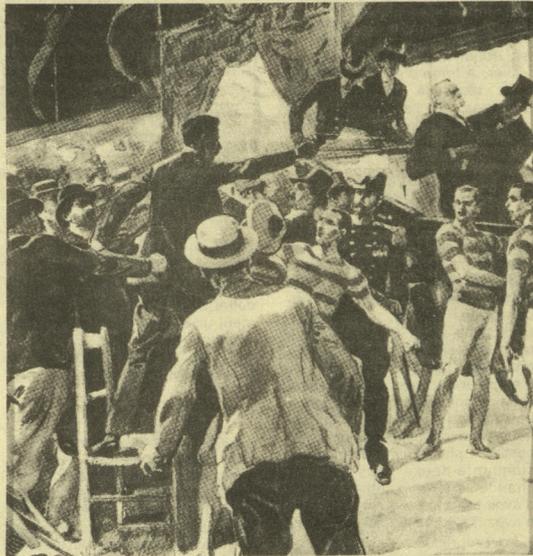


Gaetano Bresci.

C'est alors qu'il conçoit son projet. Il réussit à se payer le voyage de retour au pays. Le 17 mai 1900, il quitte l'Amérique et il arrive le 27 juillet à Monza où le roi possède une résidence. Le 29 juillet 1900, il passe à l'acte et abat le roi de quatre coups de revolver.

Le procès ne durera qu'une journée, le 29 août de la même année. Il déclare notamment devant la Cour d'assise de Milan : « J'ai frappé la tête de l'Etat parce qu'à mon sens il est responsable de toutes les victimes du système qu'il représente et fait défendre. »

La sentence sera sans pitié : la prison à vie et sept ans d'isolement cellulaire, ce qui signifie vivre dans une cellule de deux mètres carrés, basse et sans lumière, avec une soupe de pain et de l'eau une fois par jour, avec les fers aux pieds, l'interdiction de lire, d'écrire, de fumer, de parler avec les autres détenus, bref un régime auquel bien peu résistent. Mais il n'en aura pas



Assassinat du roi Umberto I^{er}.

l'occasion. Le 22 mai 1901, Gaetano Bresci est suicidé dans sa cellule.

Les conséquences de l'acte de Bresci dépassent largement celles de nombreux actes similaires. L'accession au trône de Victor-Emmanuel III marque un tournant important qui ouvre la voie à l'instauration de la République. Son premier discours est interprété comme une annonce d'ouverture par ce qui constitue la « gauche », ce que ne démentiront pas les faits : diminution de l'esprit militaire du gouvernement, évolution de la législation du travail sont les deux aspects les plus significatifs de cette nouvelle période qui suit l'assassinat d'Umberto I^{er}. Tel est au moins l'opinion exprimée par de nombreux historiens.

Ainsi, l'action de Bresci, replacée dans son contexte, ne peut plus être assimilée à un acte « terroriste » ordinaire. Elle prend sa place dans la chaîne des événements positifs qui firent évoluer l'Italie. Victor-Emmanuel lui-même, principal bénéficiaire de l'opération, ne sera pas ingrat : après la mort de Bresci, il accordera à sa femme et à ses enfants qui vivaient dans le plus complet dénuement une pension sur ses fonds propres !

Une polémique à dimension nationale

Mais accorder à un régicide un monument ne pouvait manquer de soulever des passions. L'affaire est devenue une polémique à dimension nationale après que des membres du conseil municipal de Carrare aient porté l'affaire sur la place publique, mécontents de la décision positive des édiles lors de la séance du 24 mars 1982 par 20 voix contre 12, et 1 abstention.

La grande presse s'est alors emparé du « scandale » et tout le monde politique s'est ému de l'affaire. Les différentes démarches juridiques en cours retardent l'application de la décision et risquent même de mener à son annulation. Aussi s'est constitué à Carrare un « Comité pro-Bresci » qui s'est lancé à corps perdu dans cette bataille au succès médiatique inattendu qui permet de relancer le débat autour des idées anarchistes.

Les élus du P.S.I. (parti socialiste) et ceux du P.R.I. (parti républicain) comptent parmi les défen-

seurs du projet avec ceux du Parti radical. La Démocratie-Chrétienne et le M.S.I. (néo-fasciste) s'y opposent farouchement au nom d'une certaine « morale publique », tandis que les communistes sont fort divisés sur le sujet et tentent d'éviter de prendre position en utilisant des faux-fuyants.

Des pétitions circulent, recueillant de nombreuses signatures parmi les personnalités les plus diverses : artistes, intellectuels, syndicalistes, hommes politiques, écrivains... et des centaines de simples citoyens.

Récemment un ministre a écrit au maire de Carrare pour lui faire connaître son sentiment négatif sur cette affaire. Le « Comité pro-Bresci » a aussitôt répliqué par une lettre ouverte au président de la République.

L'affaire Bresci ne fait que commencer... et elle dure depuis déjà cinq ans !

Relations internationales

R.F.A.

Les racines des « verts »

LA perdurance du parti des « verts » amène quelques personnes à réfléchir ou même à rechercher l'histoire et la tradition des mouvements écologistes — bien que les Verts préféreraient se présenter sans continuité historique, en tant que parti neuf et incomparable : « ni à droite ni à gauche, mais en avant ! ». Cette prétention de se poser en véritable alternative doit les distinguer des différents mouvements écologistes précédents qui pourraient déformer, d'une manière défavorable, l'image politique du parti « vert » aujourd'hui. Car tous les « écologistes » n'ont pas suivi le chemin réformiste des « verts » allemands.

Cette année est parue une étude concernant ce sujet et dont l'essentiel sera résumé ici (1). Dans les premières décades de ce siècle a pu se développer une sorte de conscience écologique qui s'assimilait aux différentes idéologies politiques de la République de Weimar. Il y avait un courant conservateur, caractérisé par son pessimisme par rapport au progrès technologique, qui essaya de trouver un compromis entre l'écologie et la technique, et le préconisait au travers d'une esthétique conservatrice, de manière à ce que les nationaux-socialistes aient pu facilement les absorber.

Les « amis de la nature » sociaux-démocrates n'avaient pas d'avantage résolu le problème, mais leur idéologie pro-industrielle et anticapitaliste les protégeait de l'« inertie » national-socialiste.

Le courant moraliste-religieux toucha aux idées de Gandhi et de Tolstoï, qui commençaient à être connues dans le milieu subculturel de l'époque, mais souvent les disciples se sont perdus dans une sorte d'attente messianique, facilement explicable dans une phase de dépression économique.

Les radicaux pacifistes et socialistes écologistes se situaient encore dans le spectre du mouvement anarchiste et anarcho-syndicaliste de la période 1919-1933. Dans la tradition de l'« union socialiste » de Gustav Landauer se réalisaient des projets communautaires, fondés sur l'entraide,

qui se considéraient comme des modèles d'un avenir libertaire. L'éventail montrait des essais inspirés du socialisme, qui voulaient créer une synthèse entre la ville et la campagne, des communes anarcho-syndicalistes comme « Terre libre » à Düsseldorf ; aussi bien que des communes agricoles et des collectifs artisanaux comme le « Backenhoff » du peintre Heinrich Vogeler. Mais les contraintes du côté bureaucratique socialiste ou social-démocrate n'ont pas permis une évolution de ces projets à une plus grande échelle : révolution anarchiste et réforme social-démocrate sont aussi peu compatibles que la négation étatique anarchiste et la domination communiste.

L'échec des mouvements écologistes de l'époque de l'entre-deux guerres s'explique surtout par deux caractéristiques. D'un côté, les « éco-pacifistes » weimariens portaient encore trop de mystifications romantiques, qui les séparaient forcément des ouvriers socialistes. D'autre part, les organisations ouvrières croyaient trop naïvement au progrès technologique et considéraient comme suffisant d'abolir le Capital et peut-être l'Etat pour pour pouvoir vaincre les mauvais effets de l'industrialisation.

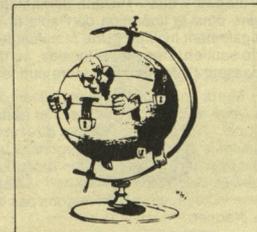
Le fossé nazi avalait les essais d'une pensée et d'une action écologiste politique comme toutes les autres espèces non-conformes à l'idéal du parti-bourgeois ou militaire urbain, afin de préparer une guerre impérialiste.

La création d'une « République fédérale » écarta la rupture avec chaque tradition écologiste. On discuta sur la manière de gouverner économiquement et sur les améliorations sociales, mais la question écologique ne reparut qu'au cours des années 70. On s'attendait à des réponses du mouvement « alternatif » qui crût politiquement et déboucha finalement sur la fondation du parti des « verts ». Ceux qui portaient avec des principes de « démocratie de base » et de « rotation des postes » s'éloignèrent de ces principes au fur et à mesure de la prise de pouvoir.

Peu après être rentrés dans les divers parlements régionaux, les écologistes se divisèrent en « réalistes » et « fondamentalistes ». Ces derniers subsistent encore, de plus en plus marginalisés, tandis que les premiers font aujourd'hui la politique « verte » ; respectée par l'opinion publique, voire saluée par les partis établis en tant qu'aide gouvernementale potentielle. Cet état d'esprit se manifeste parfaitement dans le nouveau programme des « verts » de cette année qui a été établi en fonction des élections gouvernementales de 1987. On y promet, par exemple, de réformer le système par des subventions pour des projets « écologistes ».

Rel. Internationales

(1) Ulrich Linde, « Okopax und Anarchie », Munchen 86.



GRÈCE Nouvelles

DE nouveau, au mois de septembre dernier, se sont déroulés quelques incidents en Grèce. Le 3 septembre, les travailleurs de l'entreprise de construction Edok-Eter organisèrent une marche jusqu'au ministère où ils demandèrent à rencontrer le député-ministre, Mme Vaso Papandreou, afin de lui présenter leurs problèmes. En effet, ceux-ci n'ont pas reçu de salaire de la part de leur entreprise depuis un an et demi.

Le ministre a refusé de les recevoir et les travailleurs ont alors effectué un sit-in dans la rue, en face du ministère, en refusant de quitter les lieux. La police les a alors attaqués. Un policier a battu Angelos Mavroeidis, un travailleur âgé de 68 ans et lui a cassé la jambe. Le 12 septembre, Angelos Mavroeidis est mort des suites de cette blessure sérieuse.

Le 15 septembre, quelques 500 personnes assistaient aux funérailles d'Angelos. Parmi eux se trouvaient environ 300 anarchistes et le reste de l'assistance était composé des membres du comité des travailleurs de Edok-Eter et de gauchistes. Les deux partis communistes officiels ont exprimé leurs condoléances. Après les funérailles, un cortège s'est formé pour aller du cimetière Kaisariani au Parlement. Les slogans de la manifestation étaient : « Kallezas, Mavroeidis, assassinés par l'Etat », « La prochaine mort doit être celle du ministre », « Flics, cochons, assassins ». Une centaine de policiers armés étaient présents à la manifestation, mais ne sont pas intervenus.

Informations provenant de groupes anarchistes grecs

15^e arrdt
AMIRAL ROUSSIN
 Immeuble de 1^{er} étage occupé depuis 30 ans. 615.000 F.
 Tél. : 42-80-64-74, p. 233.

92 Hauts-de-Seine
NEUILLY
 Charles-de-Gaulle
 Pierre de L. 7^e étage, 4 p., 11 ch., 93 m², libre à partir 88.
 Tél. : 48-04-49-78.

APPT. L. GIBETEL
 corps diplomatique, de très multiples.
 Tél. : 45-67

Particulier cherche studio à louer...

VOUS êtes étudiant, provincial, immigré, expulsé, vous venez d'avoir un enfant et votre appartement devient trop petit. Vous vivez, ou vous arrivez à Paris, ville-lumière. Contraint par toutes sortes de nécessités, vous vous mettez en quête d'un logement. Le *Monde libertaire* vous présente ses condoléances, ses meilleurs vœux et quelques conseils pratiques.

Premier avertissement. Pour trouver un appartement, il vous faut en avoir déjà un, faute de quoi vous ne pouvez présenter ni vos dernières quittances de loyer ni laisser de numéro de téléphone où vous joindre. Il vous faut également travailler, pour vous prévaloir de revenus réguliers et confortables (Vous êtes au chômage ? comme c'est triste...). Il vous faut

travailler, disions-nous, mais vous ne pouvez espérer trouver qu'en étant complètement disponible. Vous travaillez de nuit ou vous vous êtes bricolé de faux bulletins de salaires ? Parfait.

Prêts ? Partez ! Partez dès l'aube à l'assaut des kiosques, et ramassez tous les journaux susceptibles de contenir des annonces (environ 30 F par jour). Si vous ne disposez pas du téléphone, jetez-vous sur la première cabine — en état de marche. Il est six du matin, vous vous débattiez entre vos journaux qui se barent, votre monnaie qui tombe, la ligne qui saute... Ignorez superbement le fou furieux qui tambourine à la porte.

Les quinze premiers numéros sonnent occupés. Le propriétaire est-il déjà assailli d'appels, ou a-t-

il débranché son téléphone pour dormir tranquille ? Mystère. Au cours des trente coups de fil suivants, vous apprenez que les occasions les plus intéressantes sont déjà louées mais que cinq ou six appartements sont encore à visiter. A force d'acrobaties, vous avez réussi à noter quelques adresses. De l'autre côté de la porte vitrée, le fou furieux écume. Sortez prudemment !

En avant la galère !

Huit heures du matin. La galère va commencer. Comptez une demi-heure de trajet et trois quarts d'heure d'attente pour chaque visite. A chaque étape, pour chaque clapier à louer, vous rencontrerez une foule d'une cinquantaine de personnes tristes, silencieuses, obstinées. Difficile d'engager la conversation, sauf si vous reconnaissez un compagnon de queue précédente. Chaque nouvel arrivant est considéré avec hostilité : plus qu'une chance sur cinquante-deux, plus qu'une chance sur soixante-quatorze d'avoir cet appartement, que vous n'avez d'ailleurs toujours pas vu...

Le propriétaire arrive enfin. Il jette sur le troupeau humain un œil appitoyé et déclare, selon les cas, que chacun a sa chance ou qu'il ne « prendra » que les dix premiers. Bousculades, altercations... Ouf. Vous êtes dans les dix premiers. Vous visiterez donc. Les bonnes surprises sont rares, et sources de regrets. Plus souvent vous vous demanderez, le premier pas franchi, s'il s'agit du placard

6^e arrdt
 JACOB-SOMAPARTE
 BEL APPT CLASSIQUE 8 P., 2 bains, petite terrasse, 2 parkings en location.
 DORESBAY - 48-24-83-33.

10^e arrdt
 PNE qual GDE-AUGUSTINE, 104^e AVENUE MOZART, 10^e arrdt, 2 ch., 2 bains, 2 balcon, INTER URBIS 48-83-17-77.

8^e arrdt
SOMPTUEUX APPT
 TRIPLE RÉCPT., 4 pièces, décoration raffinée, services. Prix justifié. 43-29-85-09.

11^e arrdt
 ANCOURT, 2 Pcs, 11. local réfr., 11 ch., 108-44-28 adr.

19^e arrdt
 ÉTOILE, 5 P., 150 m²
 2 serv., 2 pièces de jour 14/17 h, 18. m. V.-HUBO. 42-85-25-19.

19^e arrdt
 M^{re} CORENTIN-CAROU
 Immeuble avec rénové, studio 11 ch., 175.000 F.

20^e arrdt
 DUPLEX 60 m² T
 Standing, 3 terr., splendide, bon S.M.M. MARC.

Appartements achats

Recherche 2 à 4 P., PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAS COMPTANT chez nous. 48-73-20-67, même le soir.

AGENCE LITTRÉ

Rech. pour clientèle française et étrangère appart et hôtels part. dans quartiers résidentiels (pavement complet, chauffage central). Tél. : 48-44-44-45.

DORESBAY-DOURIN
 RECHERCHE URGENT
 HOTEL PARTIC. OU APPT PARIS-NEUILLY
 500 à 1.200 m²
 Pour renseignements, Direction assurée - 48-24-83-33.

GRUPE DORESBAY

recherche pour CLIENTELE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE MARAIS - RIVE GAUCHE - 18^e - NEUILLY APPTS 4-8 pièces et HOTEL PARTIC.

Fonds de commerce

Ventes
 Société INTERIM PARIS à vendre. Etabli en 1788, 31 boulevard Bonne-Nouvelle, PARIS-2^e, qui transmettra.

AVENDRE

180 000 F. Fonds de commerce, Eaux, C.A. 500 000 F. annuel, avec maison 2 p. cuis., s. bains, 11 ch. + grande. Loyer max. 1 180 F. Carnot. Travaux, out. et stock. Pub. Bon. net après 38 000 F. Cédés bancaires possibles et accord. Gratuit à mode. Frais, sans outillage, stock et véhic. 80 000 F. Tél. 68-27-53-81 (Apr. 20 h)

villas

SECALIX
 villa caractéristique, 6 pièces, 2 bains, plain Sud. Beau jardin, très calme. Tél. : 48-61-67-83.

ou de l'appartement lui-même. C'est pourtant vrai, il y a un lit, là, suspendu au plafond... et dans cette petite boîte, il y a effectivement une douche. En aucun cas, vous ne renoncerez. En aucun cas, les autres candidats ne renoncèrent, eux non plus.

Vos papiers !

Le propriétaire vous distribue un formulaire. Docilement, vous indiquez votre salaire, votre adresse, votre numéro de Sécurité sociale, celui de votre dernier employeur. Au cas échéant, vous indiquez l'âge de vos enfants, celui de votre conjoint, celui du cautionnaire. Le degré d'inquisition est variable, mais une question reviendra inlassablement : votre nationalité. Pourtant quelle importance ce détail peut-il avoir, à partir du moment où vous avez prouvé que vous étiez capable de payer le loyer ? Question qu'il vaut mieux ne pas se poser, surtout si vous êtes étranger.

Pape pas beau

« **D**IEU existe. J'ai marché dedans ! » Tel était le texte de notre superbe affiche, sérigraphiée à la diable, ornée d'un mol étron frais et fumant, que nous avions collé en 1980 lors de la venue du Pape à Saint-Denis. Ce fait d'armes nous valu d'être nommés membre d'honneur à vie du C.R.O.A. (Cercle de

résistance à l'oppression des agnostiques). Nous n'y avons vu qu'une énorme rigolade mécréante, simplement pour dire que nous n'étions pas dupes de l'hypocrisie et de la tartufferie. Vomir sur les mules du Pape, ça fait toujours du bien par où ça passe.

Fatalitas ! cet emperlousé de Jean-Paul II a remis ça. Il nous a

monopolisé le média pendant quatre jours mystico-consensuels. Alors les amis lyonnais ont réagi. Normal ! Paola Piazzalunga (italienne) et Markus Schiesser (Suisse), tous deux membres de l'O.S.T.I.E. (Opposition à la soumission et à l'instruction ecclésiastique), donc éminents confrères du C.R.O.A., ont fait leur devoir d'athées. Collages, graffitis : la routine... Là où ça se gâte c'est qu'ils ont été internés au centre de rétention de Sainte-Foy-lès-Lyon car ils font « partis d'un groupe d'action violente susceptible de troubler l'ordre public et de commettre des attentats terroristes ». Dimanche, un arrêté ministériel a été pris à leur encontre dans le cadre de la procédure d'urgence absolue. La mobilisation, les appels à la presse immédiatement déclenchés ont permis quand même d'arriver à un résultat. Paola et Markus ont été finalement libérés le mardi suivant.

Depuis des siècles que l'Eglise romaine, catholique et apostolique, qui n'est en fait ni plus ni moins qu'une secte qui a réussi, tente de nous imposer une morale frelatée et collabore avec tous les régimes, en prêchant la soumission et l'amour. Ses timides tentatives d'encouragement aux luttes de libération — notamment en Amérique latine —, ne doivent pas nous faire oublier que le dogme reste le même quelque soit la frontière. L'Eglise restera toujours unie et riche pour soutenir les Etats qui l'engraissent et dont ils ont besoin pour maintenir les peuples dans l'obscurantisme.

J'ai tenté d'être poli, mais le calice déborde. J'emmerde le Pape et la Sainte-Trinité !

MIMILE

« Suicide, mode d'emploi » 2^e round

DANS un précédent *Monde libertaire*, nous vous avons raconté comment Yves Le Bonniec, co-auteur avec Claude Guillon de *Suicide, mode d'emploi*, était passé en procès pour avoir répondu par lettres aux questions que Michel Bonnal lui posait sur quelques points du livre. Après le suicide de Michel, et parce que Yves Le Bonniec n'avait pas dissuadé de se suicider, selon les juges Yves avait commis un délit.

Il avait été condamné par le Tribunal correctionnel de Paris à dix mille francs d'amende pour « non-assistance à personne en danger ». Yves Le Bonniec avait aussitôt fait appel de ce jugement, imité en cela par le Parquet et la famille Bonnal, à laquelle la justice avait refusé d'accorder des dommages-intérêts.

L'audience en appel se tiendra le vendredi 17 octobre, à 13 h 30, devant la 11^e chambre de la Cour d'appel, au Palais de justice de Paris (Ile-de-la-Cité). Il est important que, tout comme au premier procès, les gens voulant soutenir Yves Le Bonniec, parce qu'ils pensent que la justice n'a rien à voir avec la volonté de choisir sa mort, viennent en salle d'audience.

Ce ne sera, de toute façon, pas fini pour Yves après ce procès, une affaire identique d'échange de correspondances avec un lecteur du livre (Daniel Cazalens), à Castres, et le juge d'instruction Bardou a tenu à confirmer par ordonnance qu'il voulait voir Yves Le Bonniec être accusé d'homicide. Le « dossier » n'étant pas bouclé, la date du procès n'est pas encore connue.

Si vous voulez envoyer un message de soutien à Yves, écrivez à Yves Le Bonniec et Claude Guillon, Editions Alain-Moreau, 5, rue Eginhard, 75004 Paris.

Jean-Pierre LEVARAY

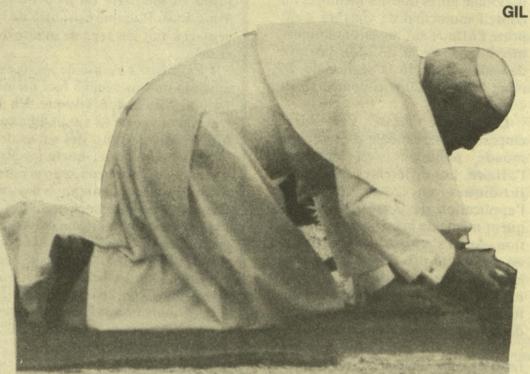
Ils sont libres !

PAOLA PIAZZALUNGA et Markus Schiesser ont donc été remis en liberté, après six jours de détention dans une caserne de C.R.S. à Sainte-Foy-lès-Lyon. Six jours pendant lesquels tout le monde s'est démené pour bloquer la procédure d'expulsion visant nos deux camarades. Dans toutes les villes de France, des militants de la Fédération anarchiste, de l'Organisation communiste libertaire (O.C.L.), de l'Union des travailleurs communistes libertaires (U.T.C.L.) ; des collectifs libertaires ; les journaux et revues du mouvement se mirent en branle !

A Lyon, le comité de soutien se chargea de diffuser l'information le plus rapidement possible. A Paris, Radio-Libertaire, tous les quarts d'heure, invita ses auditeurs à envoyer télégrammes et lettres de protestation au ministère de l'Intérieur et à la Préfecture de Lyon. A Toulouse, les murs se sont couverts d'affichettes exigeant la libération immédiate de nos camarades. De partout, des communiqués, des télégrammes de soutien arrivèrent.

Les organisations politiques, les syndicats, les associations, avertis par les libertaires, entrèrent rapidement dans la danse. La presse est prévenue. Le *Canard enchaîné*, dont des dessins ont servi à illustrer les affiches « du délit » titre « Pasqua démantèle la filière italo-suisse » et fait campagne pour la libération de Paola et de Markus. Il demande même à être également inculpé ! Une manifestation est organisée à Lyon par le comité de soutien. Des radios locales, où des libertaires animent des émissions, passent l'information à leurs auditeurs.

Mardi soir, veille de l'expulsion prévue, Paola et Markus sont libérés. « Nous remercions tous ceux et toutes celles qui se sont mobilisés, c'était super ! Nous avons reçu des dizaines d'appels tous les jours, les C.R.S. faisaient la queue, ça nous regonflait le moral ! Nous venons de prouver qu'il est possible de bloquer une procédure d'expulsion et, à chaque fois, cela devrait se passer comme ça ! », disent-ils... C'est vrai, leur libération est une victoire, alors n'en restons pas là ! Les camps de rétention sont pleins à craquer.



GIL

EXPOSITION

« Ombres d'Hiroshima »

« **P**OUR moi, la menace nucléaire n'est qu'un symbole de l'oppression et le pouvoir de la société moderne », ainsi parle Sadako Kurihara, poétesse et survivante d'Hiroshima. Elle est de ces militants antinucléaires d'Hiroshima (1). Pendant toute sa vie, elle écrit contre les guerres, l'oppression et l'hypocrisie du pouvoir.

Ce n'est seulement qu'à partir de 1952, à 40 ans, qu'elle a pu publier librement. Jusqu'à la fin de la guerre, les fascistes japonais censuraient toute expression contraire à leur volonté de conquête de l'Asie. Après leur défaite, les Etats-Unis contrôlèrent la vie publique à l'aide d'une nouvelle censure. Toute information sur les effets de la bombe était interdite. Après le retrait des Etats-Unis, de nombreux comités de survivants se formèrent. Kurihara en fit partie dès le début : « Je lutte pour écrire, j'écris pour lutter ». La lutte, pour elle, c'est organiser la méfiance populaire contre le tout-nucléaire.

Elle fut témoin de plusieurs grandes manifestations violemment réprimées par les forces de l'ordre. Pourtant, elle ne s'est pas résignée, ayant l'expérience de la bombe dans le cœur. Elle a vécu le suicide de son ami, écrivain, Tamiki Hara, qui se jeta sous un train de la banlieue de Tokyo, laissant ces mots : « Jamais je n'accepterai une autre bombe atomique. » Ce suicide fut la réponse d'un désespéré à l'annonce faite par le président Truman d'utiliser des bombes atomiques lors de la guerre de Corée au début des années 50.

Mais la bombe n'avait pas tué que des corps humains, mais aussi l'esprit. Kurihara en fit l'expérience. La plupart des écrivains et des intellectuels se tenant en dehors d'un engagement antinucléaire, elle écrivit : « Pour moi, le vrai sujet de la littérature moderne ne peut être que le sujet du nucléaire. Je pense que la littérature post-guerre a toujours déguisée la véritable nature de notre civilisation moderne. Au lieu d'exprimer le danger, au lieu de faire usage de son imagination pour révéler la vraie barbarie autour du pouvoir armé nucléaire, les écrivains et les éditeurs diffusent des œuvres qui embellissent et cachent la réalité : ils sont les véritables complices des assassins, des collaborateurs du pouvoir nucléaire. Ce que l'on doit faire, c'est exprimer la profonde méfiance populaire afin de mobiliser les gens tout en donnant des informations justes. »

Après la mort de Tamiki Hara, la poétesse d'Hiroshima écrivit *Oh ! Hiroshima*, un de ses deux cents poèmes engagés dans la lutte inachevée contre le pouvoir nucléaire : « Quand on parle d'Hiroshima, restera-t-il en écho et toujours : Oh ! Hiroshima. »

« Quand on parle d'Hiroshima, quelqu'un crie : Pearl Harbour, Massacre de Nanking ! »

« Quand on parle d'Hiroshima, c'est carnage à Manille, c'est la fosse commune pleine de corps calcinés. »

« Quand on parle d'Hiroshima, c'est le sang et le feu qui nous viennent en écho et non pas " Oh ! Hiroshima " »

« Quand on parle d'Hiroshima, morts et suppliciés d'Asie, renvoyés à nos consciences la honte d'être assassins. »

« Si l'on veut " Oh ! Hiroshima »

Enfouissons donc nos armes sous une chappe de silence, que l'arme de l'étranger se taise à tout jamais. En attendant ce jour, tu restes " Oh ! Hiroshima " une fille de l'amertume, ville de douleurs et de parias, irradiés et contaminés !

« Quand on parle d'Hiroshima c'est de nous-mêmes que la réponse viendra, en puisant dans nos forces, expulsant les décombres, les brasiers et les cendres, et purifiant nos mains, c'est ainsi que naîtra : " Oh ! Hiroshima " »

GAUTHIER

(1) « Ombres d'Hiroshima, une lutte inachevée », portraits, images et histoire de la lutte antinucléaire à Hiroshima. Exposition itinérante. Maison des clubs Unesco, 43, rue de la Glacière, Paris 13^e. Du 13 au 26 octobre, tous les jours de 10 h à 19 h. Entrée libre.

DISQUE

« Patience » de Louis Capart

TEL est le titre du troisième album que nous propose Louis Capart. En dehors du show-bizz et des sentiers battus, il nous invite à découvrir des chansons où s'entremêlent, tour à tour, tendresse, révolte, mélancolie, amour et espoir... le tout avec sincérité et simplicité.

Des textes, des mots qui vont droit au cœur et qui ne peuvent vous laisser indifférents. La Bretagne (sa terre natale), la mer, l'amitié, son combat contre les militaires, politiciens, technocrates et autres charlatans sont autant d'images qu'illustrent ses chansons.

Un album qui aura vu la contribution de Laurent Bouilliot, Christian Viaud, Alain Breheret et la participation de Marc Perez, Antoine Fritsch, Christophe Devillers, Magali Viaud et Marcel Azzola. Un disque fait avec beaucoup d'amour et de patience qui se veut une bouffée d'oxygène face aux médiocrités et débilités dont nous abreuvons les médias. Un disque (1), un chanteur à découvrir !

BRUNO

(Gr. Région-toulonnaise)

(1) Louis Capart, « Patience », 33-tours en vente à la librairie du Monde libertaire, 68 F. Rappel discographique : ALC.02 « Marie-Jeanne-Gabrielle » et ALC.03 « Floraison » (même prix). Contact scène : Gérard Classe, tél. : (16) 98.53.49.66.

NOTE DE LECTURE

« Quand le coq rouge chantera » ouvrage collectif

« **L**E jour où le coq rouge commencera à chanter (...), les vrais anarchistes seront prêts à épauler la carabine et, drapeaux rouges en tête, marcheront à la conquête de la liberté. » (Le Réveil des masses, Newfoundland, Pennsylvanie, Etats-Unis, août 1889.) Cette phrase en exergue de la brochure écrite par René Bianco, Ronald Creagh et Nicole Riffaut-Perrot (1) donne à la fois l'explication du titre et situe bien le domaine de l'étude.

En effet, il s'agit d'une bibliographie qui répertorie les ouvrages existants sur les anarchistes italiens et français émigrés aux Etats-Unis et les périodiques que ceux-ci ont pu éditer au XIX^e et XX^e siècles dans le « Nouveau Monde ». Brochure de références qui s'adresse surtout aux « spécialistes » intéressés par ce thème, elle laisse le lecteur sur sa faim. Quelle était la vie et les activités de ces militants français... nous ne pouvons que regretter le peu de renseignements qu'elle nous donne (hélas ! ce n'était pas son but) et constater, avec les auteurs, l'absence de toute étude sur ce sujet.

On ne peut qu'espérer que cette brochure donne l'envie à un chercheur de se pencher sur le métier, car elle lui en fournit tous les fils. Et comment terminer cette note de lecture sans citer l'ouvrage de référence sur l'anarchisme aux Etats-Unis, c'est-à-dire le livre de Ronald Creagh : *Histoire de l'anarchisme aux Etats-Unis* (2).

PASCAL

(1) « Quand le coq rouge chantera », ouvrage collectif, éditions Culture et Liberté.
(2) Ronald Creagh, « Histoire de l'anarchisme aux Etats-Unis », éditions La Pensée sauvage, 350 pp., en vente à la librairie du Monde libertaire, 150 F.

Programmes de Radio-Libertaire

Jeudi 16 octobre

« Blues en liberté » (10 h à 12 h) : la ville de Memphis.
« Femmes libres » (12 h à 14 h) : femmes et Islam.
« Enlirez-vous » (15 h 30 à 17 h) : Pascal Bonatoux pour « Vincent par Van Gogh ».
« Jazz en liberté » (22 h 30 à 3 h) : Alan Silva (basse) et le « Central Communication Orchestra ».

Vendredi 17 octobre

« Et les croissants, bordel ! » (8 h à 10 h) : revue de presse et informations...

« Bonjour l'Asie ! » (10 h à 12 h) : vos questions sur la Chine, tout ce que vous avez toujours voulu savoir sans oser le demander : l'amour, le sexe, la vie quotidienne... Jean-Luc Lebatteux, l'animateur le plus sinisé de la capitale, vous répond avec la complicité de ses invités. Mille tabous dévoilés sur l'air de « Il tape sur des tabous et ça lui va bien ».
« Jouisances » (12 h à 14 h) : le rêve d'un dieu fou.
« Palais de Police » (14 h 30 à 16 h 30) : les opportunités judiciaires de 1925 à aujourd'hui.
« Sens interdit » (17 h 15 à 18 h 30) : les journées « Renovation de la psychiatrie » (13, 14 et 15 novembre), avec deux responsables à C.E.M.E.A.
« L'Invité quotidien » (18 h 30 à 20 h 30) : la L.D.H. et le civisme.

Samedi 18 octobre

« Le Père peinarde » (11 h à 12 h) : les sociétés multinationales avec Paul Chenard.

« Emission spéciale » (12 h à 12 h 45) : Daniel Cohn-Bendit à propos de son livre « Nous l'avons tant aimée, la révolution ».
« Chronique syndicale » (12 h 45 à 14 h 45) : le congrès C.F.D.T.-assurances et l'Uruguay.
« Epsilon » (17 h 30 à 19 h) : spécial rock nordique, présentation de groupes suédois et norvégiens.

Dimanche 19 octobre

« Folk à lier » (12 h à 14 h 30) : Ghislain Gouvy, conteur et chanteur flamand (et libertaire) à l'occasion de deux concerts exceptionnels à Paris.

« Jazz en bleu » (14 h 30 à 16 h 30) : le blues autour du T.L.P.
« Grand Angle » (16 h 30 à 18 h 30) : festival « cinéma et folie » organisé par le collectif Traverses et le centre Simone de Beauvoir.

« Graffiti » (18 h 30 à 20 h 30) : Michel Ragon pour la réédition de « Vingt-cinq ans d'art ». Midnight et stress pochoviste.
« Trisomie 21 » (20 h 30 à 22 h 30) : spécial des musiques mutantes (Part two) : Kni Krik, Achgha Nei Wodei, The Cravats, The very Things et Clair Obscur.

Lundi 20 octobre

« La clé de 13 » (17 h à 18 h 30) : Pierre Meige est invité.
« Allo maman bobo » (18 h 30 à 20 h 30) : paroles du guérisseur : les civilisations.
« Radio Libertaria » (20 h 30 à 22 h 30) : émission animée par la C.N.T.

Mardi 21 octobre

« A bâtons rompus » (20 h 30 à 22 h 30) : qu'est-ce que l'anarchie, avec Stéphane Carel.

Mercredi 22 octobre

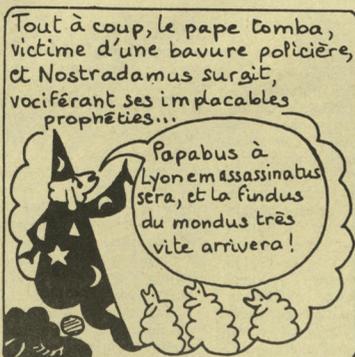
« Musique sur tous les toits » (10 h à 12 h) : spécial Paul Dukas, « L'Apprenti sorcier » et puis...

Jeudi 23 octobre

« Blues en liberté » (10 h à 12 h) : les artistes de blues ayant influencé les Rolling Stones. Les nouveautés dans les marques anglaises et hollandaises.

« Enlirez-vous » (14 h à 16 h 30) : Guy Ruchet pour son livre « Le sceau de Satan ».
« Des souris et des femmes » (20 h 30 à 22 h 30) : les maîtresses !

OFFRE SPECIALE DE LA LIBRAIRIE DU M.L. POUR TOUT ACHAT DE DISQUES. REDUCTION DE 10% AUX PORTEURS DE LA CARTE DE R.-L. JUSQU'AU 1^{er} DECEMBRE



* Brassens

FIN.

MICKEY A MARNE-LA-VALLÉE

Un feuilleton digne de « Dallas » dans le pays briard

LE 18 décembre 1985, le président de Walt Disney Production, M. Michael D. Eisner, et le Premier ministre, Laurent Fabius, signent une « lettre d'intention » pour l'installation à Marne-la-Vallée du premier Disneyland européen. L'accord définitif doit être conclu avant le 16 mars 1986.

APRÈS la restructuration de la sidérurgie qui entraîne la ruine et le chômage dans toute la Lorraine, cette nouvelle a de quoi apporter du baume au cœur du gouvernement socialiste. Les médias se chargeront de répéter l'information miraculeuse : Mickey s'installe dans l'est parisien ; à terme il s'agit de 1 800 hectares concernés, de 10 milliards d'investissements, de 30 000 emplois attendus et de 15 millions de visiteurs par an pour un bénéfice net de 6 milliards de francs. L'Espagne est détrônée, cocorico en passant, et la manne tombe du ciel !

Nous sommes aujourd'hui en octobre 1986, rien n'est encore définitivement signé et il ne reste que deux mois aux négociateurs pour parvenir à un accord. Que s'est-il passé ? La petite souris s'est-elle transformée en serpent de mer : on en parle beaucoup, mais personne ne la voit ? Alors, après un an d'un feuilleton aux nombreux rebondissements, essayons de faire le point.

Négociation et marchandages

Mars 1986. Rien ne sera signé avant le 16 pour cause d'élections. Fabius perd le sourire, Michel Giraud (R.P.R., président du conseil régional d'Ile-de-France), lui, le garde. Et le 29 avril, un nouveau négociateur est nommé par le gouvernement : il s'agit de Jean-René Bernard.

Mai 1986. On apprend que la signature définitive (mais oui !) est repoussée au 18 juin. Un projet de convention a été établi : les activités et la surface du parc se réduisent (1). On commence sérieusement à parler de financement.

Début juin. Les négociations bloquent sur la desserte du parc : T.G.V., R.E.R., train interne posent des problèmes tant financiers que techniques. De plus, de chaque côté, on essaye de vendre sa marchandise pour le transport des visiteurs à l'intérieur du parc : les Français placent Matra et les Américains le People Mover canadien.

13 juin. Un rapport, devant être soumis aux conseillers régionaux, établit l'état des négociations : la firme Disney s'engage pour la construction du parc à accorder « la préférence aux entreprises de la C.E.E. (...), à conditions équivalentes » et à privilégier l'embauche de personnel français ou de la C.E.E. L'Etat, de son côté, offre une réduction de T.V.A. sur les tickets d'entrée (7% au lieu de 18,6%), exonère de taxe professionnelle et accorde des prêts à des « conditions particulières » (2). Comme tout le monde y met du sien, le conseil régional d'Ile-de-France s'engage à financer en partie les grandes infrastructures nécessaires à la desserte du parc (extension du R.E.R., par exemple ; coût total : près de 600 millions de francs).

Magouilles et secret

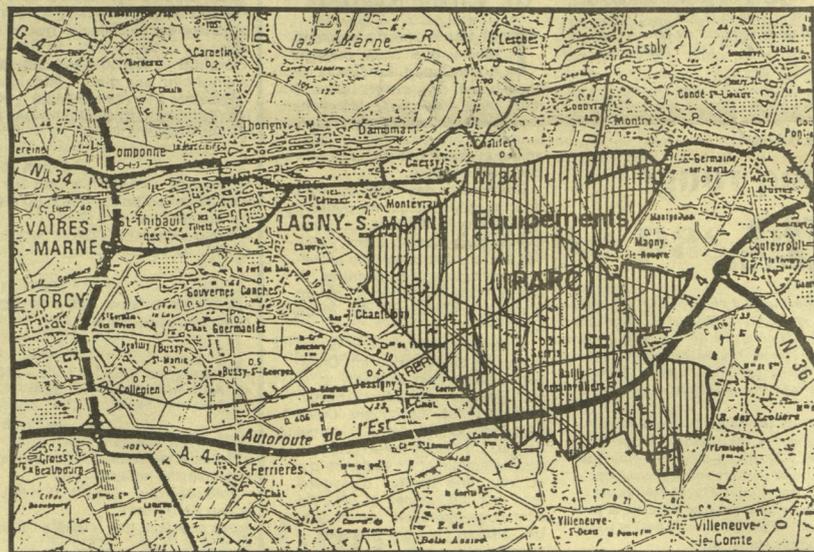
24 juin. C'est le grand jour et le conseil régional d'Ile-de-France doit autoriser son président à co-signer, avec l'Etat et le département

de Seine-et-Marne, le contrat définitif. Surprise et suspense, une coalition Front national, communistes et socialistes renvoie le rapport en commission. Les raisons en sont diverses. Le F.N. a déposé de nombreux amendements pour refuser l'application du taux de T.V.A. réduit à 7% et « défendre les intérêts français ». Le Parti communiste parle « d'abaissement de la France et de l'Ile-de-France devant les Américains » et proclame que l'opération se terminera « par une dégradation générale des conditions d'existence de la population, par l'acceptation d'un tourisme de luxe pour les étrangers et le sacage des terres agricoles. » Quant aux socialistes, pas gênés de voter avec les amis de M. Le Pen, ils demandent une consultation plus large de tou-

mité touchante (38 oui et 2 abstentions, socialistes y compris).

Juillet 1986. Les manœuvres de couloir et de commission se sont succédées, M. Giraud a écrit au président de Disney pour lui faire part de son souci de voir se développer dans le cadre du projet une présence culturelle française et européenne. De plus, il souhaite que le code français du travail soit appliqué intégralement (!) par les entreprises qui aménageront le site (ce problème sera abordé au cours de la seconde partie). Des miettes sont aussi jetées aux « indigènes » locaux : tarifs spéciaux pour les familles nombreuses, le parc devra offrir des débouchés aux agriculteurs, etc.

Tout devrait donc bien se présenter pour le prochain vote, le 10 juillet, du conseil régional. Mais le projet semble aussi piétiner du fait des « silences » américains, et Jean-René Bernard (responsable des négociations du côté français) avoue son ignorance sur les capacités de la firme Disney et sur la réalité des chiffres avancés par celle-ci concernant la fréquentation du parc, les créations d'emplois et la rentabilisation. C'est bien de douter encore, après quelques sept mois de discussions !



tes les parties intéressées (paysans, écologistes...).

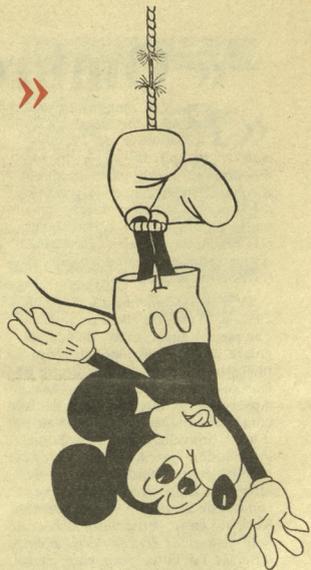
L'effreux F.N. et le gentil P.S.

10 juillet 1986. Après cinq heures de débat, trois interruptions de séance et une manifestation silencieuse, Michel Giraud obtient l'autorisation de la majorité du conseil régional (U.D.F., R.P.R., apparentés, F.N.). Le Parti communiste vote contre et le Parti socialiste... ne participe pas au vote.

La raison ? Une motion du Front national, acceptée par le R.P.R. et l'U.D.F., prenant en compte la promesse du groupe Disney de recruter des personnels de nationalité française. « C'est une discrimination inadmissible entre travailleurs », estime les socialistes. R.P.R. et U.D.F. s'en tirent hypocritement en assurant que le but de cette motion est de limiter le nombre de travailleurs américains (5), malgré la franchise de M. Jean-Yves Le Gallou (président du groupe F.N.) qui s'exclame : « Nous ne voulons pas d'un Eurodisneyland où des travailleurs turcs, maghrébins seraient dirigés par des cadres américains ».

Cette sortie « donquichottesque » du Parti socialiste ne ravira que les naïfs, car en fait cela permet aux socialistes de ne pas voter avec une majorité R.P.R.-U.D.F.-F.N., contre le P.C., tout en ne reniant pas le projet initial approuvé et signé par Fabius. Quelle belle échappée, certainement mûrie depuis longtemps puisque dès le 16 janvier 1986, *La Marne* (hebdomadaire régional) avait fait paraître sous la signature de M. Pierre-Jean Prillard (tête de liste régional du F.N.) les positions du Front national. On pouvait y lire, entre autres, ceci : « Le Front national exige que ces emplois soient réservés en priorité aux demandeurs de nationalité française, de préférence aux Nord-américains ou aux Nord-africains (dits Maghrébins) et autres immigrés ». Précisons que ce communiqué n'avait pas empêché le Parti socialiste de voter avec le F.N. lors de la première réunion du conseil régional, le 24 juin. Tactique politique, donc !

Outre que la firme Disney accepte les exigences formulées par M. Giraud au début juillet, finalement la seule chose concrète qui est ressortie de la séance du conseil régional est la création d'une commission du suivi d'Eurodisneyland.



les terrains situés dans le périmètre choisi. Cette même société aura droit à des prêts couvrant 40% du coût de la réalisation du parc au jour d'ouverture.

en contrepartie, la société Disney s'engage à construire et à exploiter un parc à thèmes comparables à ceux qu'elle exploite en Californie et en Floride (coût estimé : 450 millions de francs), et donne priorité au recrutement de personnel français ou originaire de la C.E.E. (à conditions de rémunérations équivalentes).

Septembre 1986. Les négociateurs français commencent à se poser des questions sur les possibilités d'investissements de la société américaine. De chaque côté, on essaye de diminuer la note à payer personnellement et les négociateurs américains paraissent vouloir gagner du temps. Le *Canard enchaîné* du 10 septembre présente ainsi le problème : « Poser la question du fric américain n'est pas absurde. Car Disney va mal. En 1984, cette société a été victime d'une spéculation boursière qui a laissé ses finances exsangues. Et, de plus, les recettes de ses parcs d'attractions aux States continuent de décliner lentement mais sûrement. »

Voilà donc où on en est actuellement, et comme l'objectif initial est d'ouvrir le parc en 1991, la signature du contrat doit donc se réaliser avant la fin de cette année. Dans une seconde partie, nous aborderons à propos de l'installation de l'Eurodisneyland les problèmes spécifiques financiers, culturels et sociaux.

Pascal BEDOS
(Gr. Sacco-Vanzetti)

(1) « Les activités tertiaires prévues dans le projet de Disney seraient ramenées de 600 000 mètres carrés à 400 000 mètres carrés, le parc technologique passerait de 1 million de mètres carrés à 400 000 mètres carrés, et les commerces généraux ne représenteraient plus que 60 000 mètres carrés contre 170 000 mètres carrés envisagés à l'origine. », *Le Monde*, 3 mai 1986.

(2) Le « *Canard enchaîné* » du 2 juillet éclaircira ces « conditions particulières » en expliquant que l'Etat imposera à la Caisse des dépôts un prêt de 4 milliards à des taux bonifiés, cette bonification coûtant au même Etat 80 millions de francs par an ».

(3) Collectif contre Eurodisneyland, c/o Union des amis et protecteurs de la nature, 17, sente des Ruelles, 77120 Coulommiers.

(4) « *Le Pays briard* », 29 août 1986.

(5) « Nous avons simplement voulu éviter que ce projet, situé en France, soit pris majoritairement en charge par des cadres et un personnel américains exportés : satisfaction nous a été donnée par Disney, en ce sens. » (Michel Giraud, R.P.R., « *Le Parisien Seine-et-Marne* », 20-21 septembre 1986.)

Pour 2 milliards on n'a plus rien !

Août 1986. Les négociations se poursuivent avec les Américains. Les conditions de l'accord semblent être les suivantes :

- emplacement choisi : secteur IV de Marne-la-Vallée, soit 1 785 hectares compris entre les communes de Chanteloup, Montevrain, Chessy, Magny-le-Hongre, Bailly-Romainvilliers et Bussy-Saint-Georges.
- engagement de l'Etat, de la région et du département : prolongement de 11 kilomètres de la ligne A du R.E.R., échangeurs autoroutiers et voirie primaire (coût pour l'Etat : 559 millions ; pour la région : 591 millions ; et pour le département : 120 millions de francs).
- l'Etat s'engage à mettre à la disposition de la société « pivot » (à capitaux américains minoritaires)